



**HAL**  
open science

**Pons, “ place de la Marronnière ” (Charente-Maritime),  
Document final de synthèse**

Alain Champagne, Fabrice Mandon, Dominique Dorez, Sabrina Marchand,  
Pascal Rejou-Méchain, Estelle Sénélé

► **To cite this version:**

Alain Champagne, Fabrice Mandon, Dominique Dorez, Sabrina Marchand, Pascal Rejou-Méchain, et al.. Pons, “ place de la Marronnière ” (Charente-Maritime), Document final de synthèse. [Rapport de recherche] Communauté de Communes de Pons/SEMDAS. 2007, 219 et 131 p. hal-01788153

**HAL Id: hal-01788153**

**<https://hal.science/hal-01788153>**

Submitted on 22 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

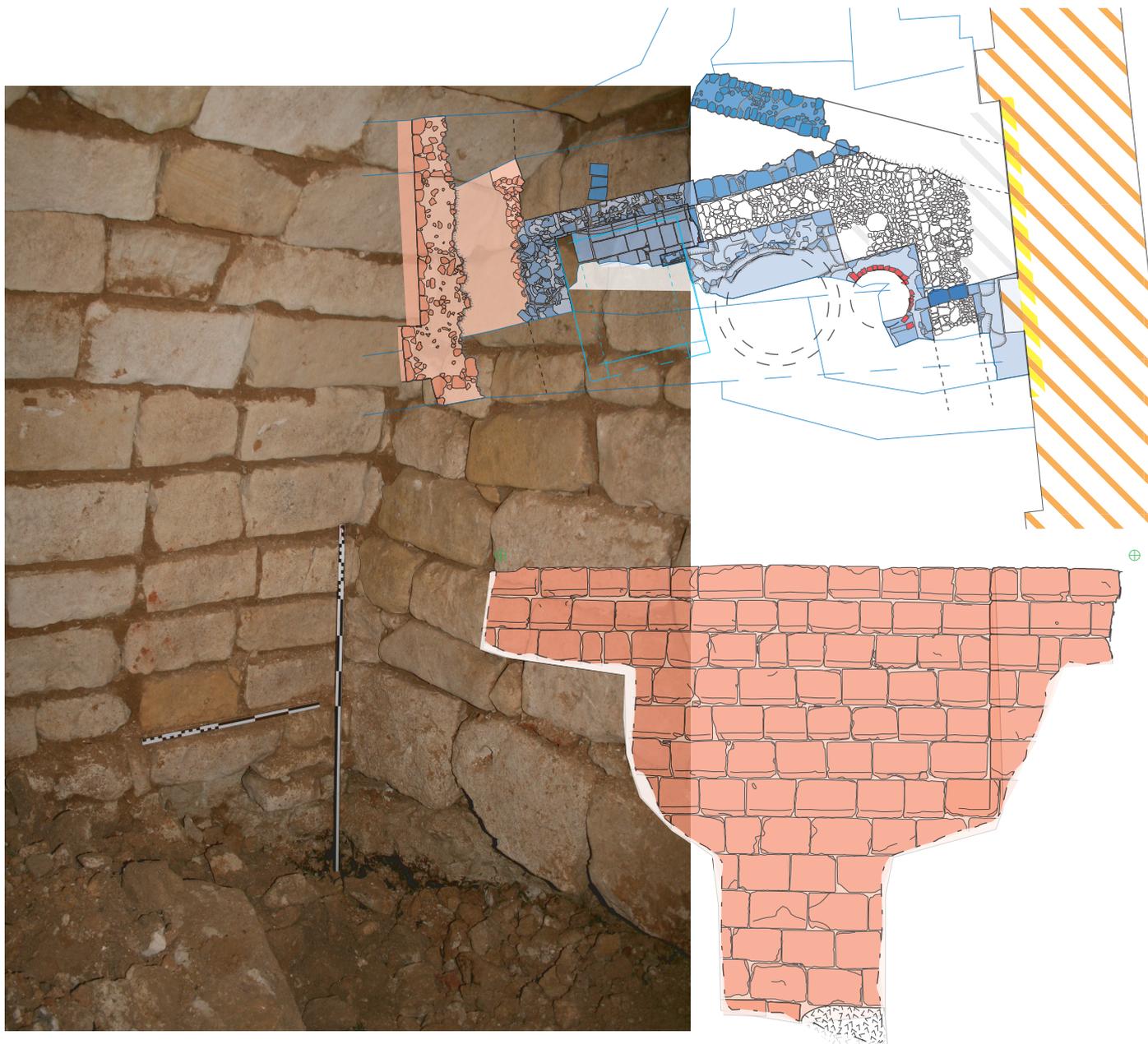
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# PONS

## "Place de La Marronnière"

(CHARENTE-MARITIME)

N° de site : 17 283 0039



**Document final de synthèse d'évaluation**

**Volume I : texte**

*Réalisé par Alain CHAMPAGNE et Fabrice MANDON*

*Avec la collaboration de Dominique Dorez, Sabrina Marchand, Pascal Réjou-Méchain, Estelle Sénélé*

**Février 2007**

### **Législation concernant l'utilisation des données de fouilles :**

*“ L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.*

*Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> Loi n°78-753 du 17 juillet 1978, article 10 “ les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraires et artistiques. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les données communiquées ”.

## FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'OPERATION

### PARTENAIRES

<p>MINISTERE DE LA CULTURE DRAC Poitou-Charentes Service Régional de l'Archéologie Directeur : J.-F. Baratin Suivi du dossier : E. Normand</p> <p>Communauté de Communes de la Région de Pons</p> <p>Maître d'ouvrage : Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge (S.E.M.D.A.S.) Correspondants : S. Guignard et C. Bouteau</p>	<p>102 Grand'rue B.P. 553 86020 Poitiers CEDEX Tél. : 05 49 36 30 65 Fax. : 05 49 36 30 65</p> <p>Place de la République 17800 Pons</p> <p>85 boulevard de la République Les Minimes 17076 La Rochelle CEDEX 9 Tél. : 05 46 31 71 61 Fax. : 05 46 31 71 62</p>
--	--

### EQUIPE DE LA FOUILLE DU SITE ; le château, PONS

<p>Responsable : Assistant d'étude : Equipe de fouille :</p> <p>Topographe :</p> <p>Terrassements archéologiques :</p>	<p>A. Champagne F. Mandon R. Avrilla, E. Ameline, V. Callaud, L. Cantayre, M. Duckerts-Antoine, A. Favreau. C. Gallais, M. Garcia Guevara, C. Giraud, S. Guillin, B. Hachin, M. Hillairet, J.-P. Mauret, J. Moreau, L. Munsch, E. Poss, M. Suyris P. Réjou-Méchain</p> <p>Entreprise Burdin Z. A. Les Champs Breuillet 17600 Corme Royal Tél. 05 46 94 73 31 Services techniques de la ville de Pons</p>
--	--

### EQUIPE DE POST-FOUILLE

<p>Nettoyage du mobilier : Dessin du mobilier céramique :</p> <p>DAO :</p>	<p>Toute l'équipe des bénévoles V. Callaud, B. Hachin, J. Moreau, E. Poss M. Hillairet, F. Mandon, S. Marchand, E. Sénélé F. Mandon, S. Marchand, E. Sénélé</p>
--	---

## FICHE SIGNALÉTIQUE DU SITE

### IDENTITE DU SITE

N° de site :	17 283 0039
Département :	Charente-Maritime
Commune :	Pons
Lieu-dit :	Centre ville
Nom du site :	Le donjon, La Marronnière
Propriétaire(s) du site :	Commune de Pons mairie de Pons, 17800 Pons
Protection du site :	Donjon et château classés Monuments Historiques

### LOCALISATION DU SITE

Coordonnées cadastrales Napoléoniennes (1813) :	Section A2 : 240, 744
Section(s) et parcelles actuelles :	BH 204
Coordonnées Lambert :	Lambert II
Centre du site :	X = 374919, Y = 2068336

### OPERATION ARCHEOLOGIQUE

Autorisation n° :	2006-53
Valable du :	09/03/2006 au 30/09/2006
Titulaire :	A. Champagne
Organisme de rattachement :	Collectivité territoriale
Maître de l'ouvrage :	S.E.M.D.A.S.
Surface sondée :	215 et 65,5 m <sup>2</sup>

### RESULTATS

Chronologie :	Moyen Age, époque moderne
Vestiges mobiliers :	Céramique (antique, médiévale et moderne), verrerie, bronze, fer, faune, malacofaune, lapidaire
Vestiges immobiliers :	Maisons (cheminée), rue ou cour, communs du château (latrines, boulangerie, sols dallés), chemise, fossés, bâtiment antérieur au donjon du XIII <sup>e</sup> s.

Liste des planches.....	6
RESUME .....	8
Remerciements .....	9

## **I- PRESENTATION DE L'OPERATION..... 10**

<b>1- DONNEES GENERALES .....</b>	<b>10</b>
A- LOCALISATION GEOGRAPHIQUE ET CADASTRALE .....	11
B- DONNEES PHYSIQUES : GEOLOGIE, TOPOGRAPHIE, HYDROGRAPHIE .....	11
<b>2- DONNEES HISTORIQUES.....</b>	<b>12</b>
<b>3- HISTORIQUE DE L'OPERATION.....</b>	<b>13</b>
A- PROBLEMATIQUE .....	13
B- METHODOLOGIE DE FOUILLE .....	14

## **II- LA FOUILLE ..... 14**

<b>1- LE SONDAGE 4.....</b>	<b>14</b>
Les phases médiévales.....	15
La chemise et ses installations connexes (fin du Moyen Age ou 2 <sup>e</sup> moitié du XVI <sup>e</sup> s. ?) .....	18
Le comblement du grand fossé (US 4336) .....	22
L'aménagement des communs du château (fin du XVI <sup>e</sup> – XVII <sup>e</sup> s.).....	23
Les modifications dans les communs .....	28
Démolitions, récupérations et restauration du XIX <sup>e</sup> s. ....	31
<b>2- LE SONDAGE 5.....</b>	<b>33</b>
Les premiers aménagements : la phase I .....	34
La phase II (XIV-XV <sup>e</sup> siècles ?).....	35
La phase III (XV <sup>e</sup> siècle ?) .....	36
La phase IV d'abandon (antérieure à la seconde moitié du XVI <sup>e</sup> siècle) .....	37
<b>3- LE DONJON, CHRONOLOGIE DE CONSTRUCTION.....</b>	<b>38</b>
<b>4- LE Puits DE L'ANGUILLE.....</b>	<b>41</b>
Localisation .....	41
Conditions de visite .....	42
Visite du 22 août.....	42
Hypothèse d'une fouille de fond de puits.....	43
Visite du 16 septembre .....	43

## **III- LE MOBILIER..... 45**

<b>1- LA CERAMIQUE .....</b>	<b>45</b>
A- LA PERIODE ANTIQUE .....	46
B- LES PERIODES MEDIEVALES ET MODERNES .....	47
Le mobilier céramique du secteur 5 .....	47
Le reste du mobilier céramique .....	59
C- LE MOBILIER DU Puits DE L'ANGUILLE.....	61
<b>2- LE VERRE.....</b>	<b>63</b>
FOUILLE 2005 .....	63
FOUILLE 2006 .....	66
<b>3- DIVERS.....</b>	<b>66</b>

## **CONCLUSION..... 66**



## Liste des planches

- Pl. 00 : Puit médiéval  
Pl. 01 : Localisation de l'intervention  
Pl. 02 : Plan cadastral et implantation des sondages  
Pl. 03 : Secteur 4, états antérieurs au donjon, avec creusements antérieurs ou contemporains du donjon (av. XIIIe s.)  
Pl. 04 : Secteur 4, état XIIIe - XVIe s.  
Pl. 05 : Secteur 4, état fin XVIe - XVIIe s., avec les communs, 1<sup>e</sup> phase  
Pl. 06 : Secteur 4, état XVIIe - XVIIIe s., avec les communs, 2<sup>e</sup> phase  
Pl. 07 : Secteur 4, état XVIIIe., avec les communs, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> phases  
Pl. 08 : Secteur 4, époque contemporaine, avec principales structures antérieures et axes de coupes  
Pl. 09 : Secteur 4, coupes et profils nord, moitié ouest (L-L'-M-M', J-J')  
Pl. 10 : Secteur 4, coupes, élévations et profils nord, moitié est (M-M'-M'', I-I'), élévation du mur 4 (N-N')  
Pl. 11 : Secteur 4, élévation du mur 9 (E-E')  
Pl. 12 : Secteur 4, élévations de la chemise (C-C', D-D') et du mur 7 (A-A', B-B')  
Pl. 13 : Secteur 4, coupe et élévation nord (F-F')  
Pl. 14 : Secteur 4, élévations et profils des communs (H-H', G-G'), coupe nord-sud (K-K')  
Pl. 15 : Secteur 5, phase A, époque indéterminée  
Pl. 16 : Secteur 5, phase B, 1<sup>er</sup> états des bâtiments (XIV<sup>e</sup> -XV<sup>e</sup> s. ?)  
Pl. 17 : Secteur 5, phase C, 2<sup>e</sup> états des bâtiments (XV<sup>e</sup> s.)  
Pl. 18 : Secteur 5, phase D, 3<sup>e</sup> états des bâtiments (XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s.)  
Pl. 19 : Secteur 5, coupe et élévations (A-A'-B-B', C-C', D-D', E-E', F-F')  
Pl. 20 : Plan du château de Pons en 1714 de Cl. Masse (feuille 47)  
Pl. 21 : Coupes et élévations du château de Pons en 1714 de Cl. Masse (feuille 48)  
Pl. 22 : Etat du haut Moyen Age - XII<sup>e</sup> s., antérieur au donjon  
Pl. 23 : Etat médiéval : XII<sup>e</sup> s.  
Pl. 24 : Etat moderne : XVI<sup>e</sup> s.  
Pl. 25 : Etat moderne : XVII<sup>e</sup> s. (avant 1714)  
Pl. 26 : Plan du château de Pons en 1714 de Cl. Masse (feuille 50)  
Pl. 27 : Vues du donjon de Pons du nord-est et du sud-ouest (illustrant la fausse braye)  
Pl. 28 : Plan schématique du fond du puit de l'anguille  
Pl. 29 : Vues du fond du puit de l'anguille (D. Dorez)  
Pl. 30 : Céramiques : US 5000/5001, 5009  
Pl. 31 : Céramiques : US 5040  
Pl. 32 : Céramiques : US 5009, 5024, 5035, 5043  
Pl. 33 : Jattes US 4100/4102/4105  
Pl. 34 : Céramiques US 4100/4102/4105, 4135  
Pl. 35 : Mobilier : US 1043-1044, 1049, 2046, 2058 (fouilles 2005)  
Pl. 36 : Mobilier en verre, fer, bronze et calcaire (fouille 2006)  
Pl. 37 : Petit mobilier (fouille 2005)  
Pl. 38 : Verres à pieds, XVIe-XVIIIe s. (latrines du château, fouille 2005) (US 2046 1/11)  
Pl. 39 : Verres à pieds, XVIe-XVIIIe s. (latrines du château, fouille 2005) (US 2046 2/11)  
Pl. 40 : Verres à jambe, XVIe-XVIIIe s. (latrines du château, fouille 2005) (US 2046 3/11)  
Pl. 41 : Verres à jambe, XVIe-XVIIIe s. (latrines du château, fouille 2005) (US 2046 4/11)  
Pl. 42 : Verres à jambe, XVIe-XVIIIe s. (latrines du château, fouille 2005) (US 2046 5/11)  
Pl. 43 : Gourde et flacon, XIVE s. ?, XVIe-XVIIe s. (latrines du château, fouille 2005) (US 2046 6/11)  
Pl. 44 : Verres à jambe (latrines du château, fouille 2005) (US 2046 7/11)

- Pl. 45 : Verres à jambe et bocal, XVIe-XVIIIe s. (latrines du château, fouille 2005) (US 2046 8/11)
- Pl. 46 : Verres à jambe, XVIe-XVIIIe s. (latrines du château, fouille 2005)
- Pl. 47 : Verres à tige pleine (XIVe-XVe s.) et carafe (fouille 2005) (US 1049 et 2046 10/11)
- Pl. 48 : Verres à vitre, XVIIe-XVIIIe s. (latrines du château, fouille 2005) (US 2046 11/11)
- Pl. 49 : Objets en verre (fouille 2006)
- Pl. 50 : Lapidaire
- Pl. 51 : Secteur 4, diagramme stratigraphique
- Pl. 52 : Secteur 5, diagramme stratigraphique

## Résumé

Les sondages entrepris en 2006 viennent en complément de ceux réalisés en 2005.

Le sondage 4 a été mené à terme en dépit d'une stratigraphie importante (plus de 5 m par endroit). Les résultats, pour le phasage du donjon et des bâtiments antérieurs sont tout à fait conséquents.

Un, ou plusieurs, bâtiments, en moellons équarris et en *opus spicatum*, apparaissent sous les murs nord et ouest du donjon actuel. Il n'est pas encore possible de proposer de plan, mais plus de 2 m d'élévation sont parfois conservées. Les premiers éléments de datation (carbone 14) daterait cette construction de la période carolingienne. L'enceinte du castrum de Pons pourrait remonter à la même phase de construction. Cette année un grand fossé, creusé dans la roche et parallèle à ces bâtiments (face ouest), a été découvert et pourrait être affilié à ces constructions.

La poursuite du travail sur le donjon a permis d'affiner notre connaissance de l'édification du donjon actuel. Celui-ci semble avoir connu un repentir en cour de chantier, peut-être généré par la destruction d'un bâtiment de forme quadrangulaire, postérieur aux bâtiments du haut Moyen Age (découvert en 2005).

Ensuite, à la fin du Moyen Age ou durant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., le donjon est enchemisée sur sa face ouest. La nouvelle fortification, particulièrement bien conservée (plus de 4 m d'élévation) est bâtie face au plateau, dans l'ancien fossé médiéval. Un second fossé, plus important que l'ancien (environ 9 m de largeur) lui est adjoint. Un second mur (« contrescarpe » ?) ferme le fossé, probablement à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s.

Enfin, durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s., les d'Albret-Miossens aménagent le château médiéval en demeure au goût du jour. Des communs (latrines communes, boulangerie) et la place de la Marronnière, notamment sont construits entre la chemise et le donjon.

C'est sous cette place de la Marronnière que le second sondage a été implanté. Il a confirmé que cette dernière a été bâtie sur un ancien îlot d'habitation médiéval, rasé pour l'occasion, et fossilisé sous au moins 1,5 m de remblais. La zone sondée a permis de repérer au moins deux niveaux de voirie (ou de cour) successifs donnant sur la rue Emile Combes. De part et d'autre, des bâtiments sont agencés. Plusieurs phases sont visibles témoignant de l'évolution de l'habitat dans le secteur. Cheminée, sols de mortiers, caves et salles décaissées ont été aperçus.

Le mobilier de cette zone est essentiellement de la fin du Moyen Age ou du XVI<sup>e</sup> s. Le hiatus du XVII<sup>e</sup> s. pourrait laisser penser que cette zone exposée aurait déjà été ruinée avant même les projets de la famille d'Albret.

## Remerciements

Je tiens à remercier toute l'équipe qui a participé aux fouilles de la Marronnière. L'entente cordiale au sein de l'équipe a permis de dépasser chaque difficulté. Les coups de main des bénévoles locaux de la Société Archéologique Pontoise, de son président Armand Favreau et vice-président Bernard Hachain ont été très importants.

Cette campagne n'aurait pas pu être réalisée sans l'aide technique des services municipaux de la ville de Pons qui ont su se rendre disponibles aussi rapidement que possible et nous ont aidés durant toute la campagne. Merci donc, notamment à Mrs. Thomasson, Tailieu, Meunier... mais aussi à tous les élus, Mr. Méjean, premier adjoint, Mr. Girard, les administratifs de la mairie de Pons et Mr. Werbrouck, secrétaire général.

Mes excuses à ceux que j'oublie. Merci aux membres de l'office du tourisme et à leur président, Mr. Violeau, qui ont accueilli une petite exposition en fin de fouille.

Je tiens à remercier ici Mr. Billard et Mr. Normand pour leur aide dans l'identification et le nettoyage du mobilier.

# I- Présentation de l'opération

## 1 - Données générales

La ville de Pons et la Communauté de Communes de la Région de Pons souhaitent réaffirmer la forte identité médiévale de la ville de Pons, par l'intermédiaire d'un projet structurant, tant sur le plan urbanistique que touristique. Ce projet, « Pons, Cité Médiévale », a pour objet de valoriser l'ensemble vallée de la Seugne et la ville ancienne en proposant un circuit qui s'appuie sur trois lieux emblématiques : l'hôpital des pèlerins, le donjon et l'ancienne distillerie.

La S.E.M.D.A.S., mandataire de la collectivité, pilote et coordonne les études et la réalisation du projet.

Une première phase a consisté en la restauration de l'hôpital des pèlerins classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, restauration accompagnée d'un suivi archéologique<sup>2</sup>. L'inauguration récente de la salle des malades, en juillet 2004 a clos ces travaux.

La seconde phase est centrée sur le carrefour de la route départementale n° 732, devant l'église Saint-Vivien. Son réaménagement par la construction d'un giratoire a occasionné un décaissement des chaussées et de la place de l'église. Une fouille préventive a été réalisée par l'I.N.R.A.P. en 2000<sup>3</sup>.

En parallèle, une approche plus large a été envisagée. Devant l'intérêt du donjon et de toute l'enceinte castrale, la Communauté de Communes de la Région de Pons et la S.E.M.D.A.S., en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie, ont demandé en 2004 un travail d'inventaire de la ville, à la fois architectural et archivistique. Cette étude a été réalisée entre juin et novembre 2004 par Diane Joy et Alain Champagne<sup>4</sup>.

La conclusion de cette étude témoignait du potentiel de plusieurs sites de la ville : l'ancienne abbaye Saint-Martin (actuel cimetière Saint-Martin), les fortifications urbaines, le bâti civil et le château. La relative richesse de la documentation médiévale et moderne, dans une région assez sinistrée, a aussi été confirmée.

La décision d'entreprendre des sondages en vue d'un programme d'études a donc été prise, afin d'évaluer la qualité de conservation des vestiges archéologiques autour du donjon de Pons.

En juillet 2005, une première campagne de sondages programmés a été réalisée sous la direction d'Alain Champagne<sup>5</sup>. Les quatre sondages entrepris se sont révélés positifs. Des niveaux gaulois (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. avt. J.-C.) et gallo-romains ont été reconnus. Il s'agit de « terres noires », de niveaux de sols et de structures en creux (trous de poteaux). Ces niveaux de « terres noires » ont également livré deux solins, ou fondations de murs, du haut Moyen Age.

---

<sup>2</sup> Prysmicki L., *Pons, Hôpital des Pèlerins : suivi archéologique des travaux de restauration*, 2000, 3 p. ; Scheffer M.-E., *Hôpital des Pèlerins – bâtiment dit « des latrines », fouille et étude du bâti*. Rapport août 2000, 17 p. : *id.*, *Hôpital des Pèlerins – bâtiment dit « des latrines », fouille de l'ancienne parcelle « Sémis »*. Rapport juillet 2001, 6 p.

<sup>3</sup> Mille P., Berbuto M., Detrain L., *Agglomération de Pons : aménagement du carrefour Saint-Vivien, RD 732 : DFS de suivi de travaux du 05/04/00 au 12/04/00*, 2000, 21 p.

<sup>4</sup> Champagne A., Joy D., *Etude documentaire et architecturale de la ville de Pons*, Communauté de commune de la région de Pons, Ville de Pons, SEMDAS, Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes, juin-novembre 2004, rapport dactylographié, 2 vol.

<sup>5</sup> Champagne A. Mandon F., *Pons, Le château : expertise archéologique*, DFS, 2005.

Sous et contre l'actuel donjon (XII-XIII<sup>e</sup> s.), des fondations d'édifices totalement inédits et des silos ont été étudiés (Pl. 22).

Des parties du logis seigneurial du bas Moyen Age, dont certaines déjà détruites au début du XVIII<sup>e</sup> s., ont été mises au jour. Parmi les aménagements du château, nous pouvons aussi signaler la découverte des fondations de la chemise du donjon, de l'enceinte castrale et d'une grande (au moins 2,5 X 1,5 m) structure en creux, comblée avec du mobilier des XIII-XIV<sup>e</sup> s. ?, et divers murs, près de la porterie de l'enceinte.

Le sondage 4 avait été implanté à l'ouest du donjon, du côté de la Marronnière. L'importance des remblais et le manque de temps n'avaient permis que l'ouverture d'une toute petite fenêtre de fouille. Une partie des communs, particulièrement bien conservée, installée dans l'espace entre le donjon et sa chemise avait été repérée.

Cette première campagne a permis de confirmer la continuité de l'occupation sur le site de Pons, depuis le II<sup>e</sup> s. avt. J.-C., et son caractère aristocratique. La cartographie des zones arasées ou remblayées par les aménagements modernes a été entamée, autorisant donc des estimations sur la qualité de conservation des vestiges.

## **a- Localisation géographique et cadastrale**

La ville de Pons est située à 20 km au sud de Saintes sur la rive gauche de la rivière Seugne (pl. 1). Le haut de la ville repose sur un promontoire rocheux qui a séduit bien des voyageurs, faisant parfois de Pons, un imprenable nid d'aigle. La dénomination des habitants de Pons appelés au Moyen Age les *Oppidanis* (habitants de l'oppidum) témoigne de la force de cet imaginaire<sup>6</sup>. Le site regroupe bien les caractéristiques d'un oppidum, mais l'absence de données archéologiques récentes et de relevés fiables pénalise toute interprétation.

Autour de la ville se développe un parcellaire ancien, modifié par le remembrement, mais au caractère fortement radio-concentrique et aux origines antiques ou médiévales<sup>7</sup>. Même mal daté, ce terroir marque dans le paysage la progression de la présence humaine. D'autres indices, archéologiques notamment, alimentent la connaissance de l'occupation du site.

Les deux sondages 2006 ont été réalisés près du donjon et sous la Marronnière, au sommet du promontoire rocher, surplombant la Seugne. Ils se situent dans la parcelle BH 204.

## **b- Données physiques : géologie, topographie, hydrographie**

Le sous-sol de la ville est riche de quatre types de terrains, Coniacien, Turonien, Santonien et Eocène continental (tertiaire) qui regroupent respectivement des terres de groie (forêt de la Lande...) et les réputées terres de champagne (culture extensive de céréales). Ainsi, Pons est située sur un secteur de contact entre une zone de terres riches et une zone forestière. Elle en cumule donc les avantages.

---

<sup>6</sup> Charte saintongeaise de Saint-Florent de Saumur, Octobre 1040. Cf. Sénillou P., *Pons à travers l'histoire*, t. 1, 1990, Saint-Jean-d'Angély, t. 1, p. 51.

<sup>7</sup> Zélie B., *Le site de Pons au sein du territoire de Pons de l'âge du fer à la période gallo-romaine*, maîtrise de l'université de Poitiers, 2003, dir. Pascale Ballet et Alain Duval, p. 23 et ss.

Le site lui-même est d'un relief assez chaotique. Le sous-sol est composé d'un calcaire utilisé de tout temps pour la construction<sup>8</sup>. Ce calcaire est imperméable, mais la nappe phréatique est peu profonde ; les puits descendent à plus de 10 m. Sur le haut du promontoire, des données complémentaires ont été fournies par l'exploration du puits de l'Anguille, nous y reviendrons. L'eau est aussi présente grâce à la Seugne et au ruisseau de chartres (la Soute). La Seugne, indissociable de la ville de Pons, soulève bien des questions. La première concerne son niveau de navigabilité et la seconde, la modification de son lit accentuée par la multiplication, dès l'Antiquité, des moulins et autres aménagements fluviaux. L'importance de la rivière est aussi liée au point de traversée des Aires, grâce à la présence de trois ponts. Les voies Saintes Bordeaux par Blaye, et celles vers Barzan, Périgueux ou Cahors y convergent. La navigabilité de la Seugne, même médiocre, associée au carrefour de routes, font de la ville un point stratégique expliquant la notoriété du lieu.

## 2- Données historiques

La présence gauloise est attestée sur le site de Pons, au moins dans la zone périphérique à la vieille ville, quelque part autour du III<sup>e</sup> s. avant J.-C. Les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. avant J.-C. sont les plus représentés. Une levée de terre à l'ouest de la ville pourrait être un ancien rempart gaulois<sup>9</sup>.

C'est, ensuite, à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. et surtout du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. que la civilisation gallo-romaine prend sa place à Pons. Les blocs de gros appareil, de probables bâtiments publics, trouvés dans les vestiges de l'enceinte castrale médiévale, en témoignent. Toutefois, à ce jour, aucun aménagement en dur de cette époque n'a pu être découvert en fouille.

La période du haut Moyen Age est bien moins connue. Depuis l'an dernier, quelques fondations de bâtiments et quelques tessons attestent d'une présence humaine sur le promontoire. Nous pouvons ajouter l'existence d'hagiotoponymes révélateurs, comme saint Vivien, Martin ou Sauveur<sup>10</sup>.

C'est en 1047 que le lignage des futurs sires de Pons apparaît avec Geoffroy de Pons, procureur Geoffroy Martel<sup>11</sup>. Au milieu du XI<sup>e</sup> s., les vicomtes d'Aulnay, qui possèdent toutes les églises, cèdent Saint-Martin et la chapelle castrale Notre-Dame à l'abbaye Saint-Florent de Saumur<sup>12</sup>. Le château est lui mentionné pour la première fois en 1067<sup>13</sup>.

Les archives, plus nombreuses aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., permettent d'entrevoir une véritable petite ville avec sa noblesse, ses bourgeois et des activités économiques diversifiées. L'actuel donjon est daté de cette période, ainsi que plusieurs parties d'une grande enceinte urbaine

---

<sup>8</sup> A ce sujet voir les nombreuses références sur les caves médiévales dans Sénillou P., *op. cit.* Joy D., Pons inventaire du patrimoine médiéval de la ville, *Bulletin monumental*, t. 163, 2005-IV, p. 375-378.

<sup>9</sup> Zélie B., *op. cit.*, 27-31.

<sup>10</sup> Debord A., *La société laïque dans les pays de la Charente (X-XIIIe s.)*, Paris, 1984, p. 36.

<sup>11</sup> *Cartulaire de l'abbaye royale Notre-Dame de Saintes*, Abbé Grasilier Th. (éd.), t. 2 des Cartulaires inédits de la Saintonge, Niort, 1871, p. 91.

<sup>12</sup> Chartes saintongeaises de l'abbaye Saint-Florent de Saumur, *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IV, 1877, p. 35, pièce V.

<sup>13</sup> Chartes saintongeaises..., *op. cit.*, p. 36.

encore visible. Les frères prêcheurs et les Cordeliers s'y installent dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s.

Les troubles affectent longuement la ville durant les guerres de Cent Ans et surtout la Réforme au XVI<sup>e</sup> s. accompagnés des troubles qui s'ensuivent. Un bon nombre d'édifices médiévaux sont détruits (notamment les églises) et les fortifications castrales et urbaines sont modernisées ; nous aurons l'occasion d'y revenir. La ville devient une place forte protestante et le demeure jusqu'en 1621, lors de sa chute devant les troupes de Louis XIII, prélude à la mise au pas des protestants rochelais.

C'est après la dernière chute de Pons en 1642, durant la Fronde, que le château sera progressivement transformé en une demeure moderne. La famille d'Albret-Miossans, qui préside alors aux destinées de la serrerie de Pons, s'attache à faire de la bâtisse médiévale un château au goût du jour, doté de tout le confort nécessaire. Ces transformations marqueront la physionomie urbaine jusqu'à aujourd'hui.

Entre la fin du XVIII<sup>e</sup> s. et le début du XIX<sup>e</sup> s., le château perdra une aile et les écuries le long de l'actuelle rue du château d'eau. L'enceinte sera aussi petit à petit détruite pour disparaître complètement du paysage urbain.

### **3- Historique de l'opération**

#### **a- Problématique**

Cette étude faisant suite à une demande des collectivités territoriales, le programme d'évaluation 2006 a pris en compte le calendrier des projets urbains. Le secteur de la Marronnière a retenu notre attention. Deux sondages ont été prévus et réalisés.

□ la reprise du sondage 4 de 2005, sur la façade ouest du donjon. L'objectif est d'appréhender les communs représentés sur les plans de Claude Masse, de confirmer leur datation, de voir si des niveaux plus anciens (antérieurs au donjon) ne sont pas conservés et d'explorer la chemise du donjon et ses aménagements.

□ le second sondage a été implanté dans l'angle nord ouest de la place de la Marronnière, le long de la rue Emile Combes et de la place de la République. Si la construction de la Marronnière est datée des années 1670, période des grands travaux de César Phœbus d'Albret, l'état antérieur nous est inconnu. La tradition et quelques indices historiques rappellent l'existence d'un îlot d'habitation détruit pour l'aménagement de la place. Il s'agit pour nous de vérifier ces dires et d'évaluer la qualité de conservation des vestiges dans un secteur qui fera l'objet de réaménagements paysagers dans le cadre du projet « Pons, cité médiévale ».

## **b- Méthodologie de fouille**

L'opération archéologique s'est déroulée du 07 août au 01 septembre 2006. Dix-sept bénévoles ont participé à l'opération de manière plus ou moins ponctuelle. En moyenne, c'est une demie-douzaine de personnes qui était présente sur la fouille.

L'ouverture du sondage 4 a été effectuée par une pelle mécanique de 11 tonnes du 07 au 10 août. Les déblais ont dû être évacués pour ne pas gêner l'installation des forains présents pour les festivités du 15 août. Leur présence a par ailleurs limité la longueur du sondage. Un petit camion a été fourni par la mairie. L'ensemble de ces opérations a été long, puisque c'est plus de 250 m<sup>3</sup> qui ont ainsi été évacués.

Le sondage 5, sous la Marronnière, n'a pu être ouvert qu'à partir du 17 août, après le départ des forains de la place. Le tractopelle de la mairie s'en est chargé, non sans difficulté. Entre la gestion des déblais, la faible puissance du tractopelle et les autres tâches de l'engin, l'ouverture mécanique du sondage n'a été bouclée que le 22 août. Nous n'avons pu bénéficier seulement d'une semaine et demie de fouille sur le secteur 5.

Les relevés ont été réalisés en fonction d'axes, implantés suivant les besoins de chaque sondage. Un topographe professionnel, Pascal Réjou-Méchain, est passé le 30 août pour effectuer un relevé global au théodolite.

La stratigraphie est enregistrée par sondage (4000 à 4999 pour le sondage 4, à la suite du début d'enregistrement de 2005). La numération se divise ensuite en niveaux construits (murs, canalisations...), utilisant une centaine à part (4200, par exemple), et les autres niveaux stratigraphiques à partir de 4100. Chaque maçonnerie porte un numéro de mur (M xx) et a été décomposée en plusieurs US (phases de constructions ou éléments architecturaux particuliers). Fabrice Mandon s'est plus particulièrement occupé des relevés de bâti, de leur étude et des prélèvements de mortiers. Deux classeurs ont été tenus et les niveaux archéologiques ont fait l'objet de relevés manuels en plan et en coupe au 1/20<sup>e</sup>. Certaines maçonneries ont été relevées à partir de photographies redressées (logiciel Photoplan 2.4.19).

Le mobilier représente environ 14 caisses Curver 40 X 30 X 30 cm (tous matériaux confondus) pour la fouille et une pour l'exploration du puit de l'Anguille. Le lavage du mobilier céramique et de la faune a été réalisé durant la fouille et le post fouille.

## **II- La fouille**

### **1- Le sondage 4**

Le sondage 4, installé sur la face ouest du donjon, est la poursuite d'un sondage inachevé en 2005 (pl. 2). Ce dernier ne représentait qu'une fenêtre de fouille de 3,2 X 1,5 m et son objectif était d'appréhender l'état de conservation des communs construits dans l'espace entre le donjon et la chemise à l'époque moderne, d'étudier le système défensif du donjon (dont la chemise). Nous supposons que celle-ci pouvait être mieux conservée que dans les

sondages 2 et 3 (année 2005), du fait du remblaiement lié à la création de la place de la Marronnière. En effet, le niveau actuel se situe à 39,93 m NGF, au lieu de 39,6 pour le sondage 3 et 37,78 pour le sondage 2.

La roche mère a été atteinte aux environs de la côte NGF 37,5 m, soit au bout de 2,5 m de stratigraphie. Cette épaisseur a rendu obligatoire l'établissement de paliers de sécurité et la gestion d'importants volumes de remblais, évacués à l'ouverture du sondage pour libérer de l'espace.

Vu la longueur du sondage, il a fait l'objet d'une division en deux zones : est au pied du donjon et ouest, au-delà de la chemise (M5).

Après une ouverture à la pelle mécanique, un sondage manuel a été réalisé dans l'extrême ouest du sondage 4. Toutefois, la majeure partie du sondage ouvert mécaniquement a uniquement fait l'objet d'un travail sur les coupes des paliers de sécurité (cliché 1 et 8).

## Les phases médiévales

### *La partie ouest*

Des creusements anciens ont été atteints dans le fond du sondage manuel, à l'ouest du mur 7. Dans cette zone, la roche (US 4185, environ 37 m NGF) a fait l'objet de plusieurs creusements (pl. 03).

Nous trouvons une rigole orientée est-ouest et large de moins de 30 cm (US 4187, cliché 3), présentant un léger pendage ouest-est (36,82 à 36,78 m NGF). Celle-ci passe sous le mur 7 où elle s'élargit fortement (70 cm au minimum, pl. 12 élévation B-B') et débouche à l'ouest sur un élargissement en entonnoir (US 4188, pl. 03). Plus à l'ouest, une fosse semi-circulaire d'environ 60 cm de diamètre (US 4189) est entamée par un gros creusement nord-sud, dont seule une partie a été fouillée (US 4190, fond à 36,44 m NGF, pl. 09). Le comblement homogène, une terre brune à grise claire (US 4186) et un limon noir (US 4184), a fourni quelques fragments de tuiles et d'ardoises. Commun à tous les creusements, il ne permet pas de les caller en stratigraphie relative. Tout au plus peut-on supposer que la structure semi-circulaire (US 4189) est antérieure au gros creusement 4190 et aurait été recoupée par celui-ci.

A l'est du mur 7, la roche a été entamée ultérieurement pour la création d'un fossé entre le mur 7 et la chemise M 5 (pl. 09). La rigole (US 4187) peut avoir eu une longueur importante : sous la chemise M 5, la roche apparaissait à la côte 35,40 m NGF (entamée pour le fossé comme sous le mur 7) et une rigole semble apparaître, se situant approximativement dans l'axe de l'US 4187 (US 4337, pl. 12 élévation C-C', cliché 6). Cette observation faite au fond d'un sondage profond est partielle, l'ensemble de la partie basse de la chemise ne pouvant être dégagée entièrement à cet endroit.

### *A l'est, au pied du donjon*

Au pied du donjon, nous avons pu atteindre la roche (37,48 à 37,67 m NGF). Directement sur le substrat calcaire, nous avons fouillé une fine couche de terre noire anthropisée par des

débris de tuiles et de mortier (US 4313), et déjà repérée en 2005<sup>14</sup>. Elle pourrait constituer le sommet du substrat naturel et est recouverte d'un niveau de mortier orange (moins de 4 cm<sup>15</sup>) qui disparaît aux abords du creusement US 4315 (fig. 03, 13). C'est sur une fine couche de limon noir (US 4314), uniquement visible sous les maçonneries du donjon, que l'ancienne maçonnerie 4233 est construite (cliché 4)<sup>16</sup>.

Sa tranchée de fondation a presque complètement disparu, suite aux aménagements ultérieurs. Elle apparaît directement sur le substrat : tranchée étroite traversant les US 4313, 4312 et 4314 (pl. 13). Une petite portion de maçonnerie, d'à peine 20 cm, possède encore son mortier couvrant entièrement les blocs et semble correspondre au sommet de cette tranchée de fondation étroite. La maçonnerie 4233 consiste en un parement formé d'un petit appareil de moellons, irrégulièrement assisés, avec quelques portions en *opus spicatum*, situé presque à l'aplomb du parement en pierre de taille du donjon (pl. 11). Les joints sont fortement dégradés. Le mortier de chaux est granuleux et à base d'argile grise, contenant plusieurs fragments de charbons de bois. Son mauvais état a permis d'observer que les moellons pénètrent profondément dans la maçonnerie, parfois légèrement en biais. La maçonnerie 4233 était en partie haute dissimulée derrière un rejointoiement important (US 4050 et 4240). Après repiquage, elle a pu être observée. La partie supérieure est difficile à lire : très irrégulière et fortement dégradée, elle se situe sous la reprise en sous-œuvre du début du XX<sup>e</sup> s. (mur 4070, une assise de moellons et les assises en pierres de taille du donjon). Pour cette zone haute (sous US 4240), des petits sondages ont été réalisés après la réalisation du relevé afin de vérifier la continuité des assises anciennes, la présence du mortier primitif. On y retrouve les blocs disposés en arête de poisson. Il n'était toutefois pas possible de supprimer entièrement le rejointoiement 4240/4050 qui protège encore la maçonnerie actuellement à l'air libre.

L'absence de ressaut, contrairement à ce qui avait été observé dans le sondage 2 (année 2005<sup>17</sup>), semble indiquer qu'il ne s'agit pas des fondations du donjon du XII<sup>e</sup> s. De plus, il n'existe aucune trace d'arrachement de maçonnerie sous les contreforts, dont les fondations actuelles remontent au XIX<sup>e</sup> s. Antérieure à l'ensemble des niveaux datés de l'époque moderne, cette maçonnerie peut aussi être antérieure au donjon du XII<sup>e</sup> s. Deux analyses par le radiocarbone viennent confirmer cette hypothèse, même si l'interprétation des résultats nécessite une grande prudence<sup>18</sup>. Un charbon de bois prélevé dans la partie médiane du mur a fourni une datation calibrée entre 661 et 777 après J.-C. Le second, prélevé en partie basse, est daté entre 778 et 975 après J.-C. Ces analyses ne permettent de dater que les cernes du bois présents dans le prélèvement, ajoutant encore à l'imprécision dans le cas d'un charbon provenant d'un arbre âgé. Le charbon peut aussi être résiduel. Les résultats donnent toutefois une tendance et la maçonnerie a de fortes chances d'être antérieure au XII<sup>e</sup> s. Le mortier utilisé est très proche de celui d'une maçonnerie repérée dans le sondage 3 en 2005 (US 3060), antérieure aux XI-XII<sup>e</sup> s. et située, elle-aussi, à l'aplomb du donjon<sup>19</sup>. On peut aussi se demander si la maçonnerie correspond à des fondations (pouvant avoir été montées

---

<sup>14</sup> US 4014 en 2005.

<sup>15</sup> US 4312, 4015 et 4013 en 2005.

<sup>16</sup> 4060 en 2005.

<sup>17</sup> US 2020, fondations peu profondes et débordant de plus de 60 cm.

<sup>18</sup> Cf. annexes.

<sup>19</sup> Des analyses de mortiers seront réalisées début 2007 par Stéphane Büttner, géologue au Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre, UMR 5594.

dans une tranchée large) ou à une élévation. L'absence de niveaux d'occupation contemporains du mur ne permet pas de l'établir. La seconde hypothèse doit toutefois être privilégiée<sup>20</sup>.

L'ensemble du secteur a été décaissé pour l'installation des communs au XVII<sup>e</sup> s., faisant disparaître presque toute la stratigraphie. On peut se demander si des fondations sous les contreforts du donjon existaient à l'origine. Leur absence, ainsi que les différences visuelles entre le bel appareil du donjon neuf et les petits moellons du bâtiment antérieur, semblent indiquer que le niveau de circulation du XII<sup>e</sup> s. se situait à peu près à la même altitude que l'actuel, rendant invisible toutes les parties basses (environ 40 m NGF). Les contreforts, qui n'ont pas une réelle fonction architectonique (le mur ouest fait 3 m d'épaisseur), pouvaient avoir de faibles fondations, le reste du mur reposant sur des structures antérieures, impliquant la présence d'un important remblai / occupation au pied du donjon, décaissé seulement au XVII<sup>e</sup> s. La présence de ce remblai n'est pas forcément compatible avec la présence du proche 1<sup>er</sup> fossé médiéval (US 4315), qui aurait dû alors être déjà rebouché. Avec les décaissements des communs au XVII<sup>e</sup> s., d'importantes reprises étaient nécessaires (US 4020, doublage du mur sous le contrefort sud au XVII<sup>e</sup> s., et, au XIX<sup>e</sup> s., US 4216, création de fondations sous le contrefort nord). Ceci n'est qu'une hypothèse : la partie basse des contreforts peut avoir été refaite au XIX<sup>e</sup> s., car en mauvais état, et la maçonnerie 4233, antérieure au donjon, a pu rester visible, comme c'est le cas pour le mur nord du donjon (maçonneries en moellons US 3210, 3080/3100, fouille 2005). Un sondage au pied d'un contrefort situé en dehors de la zone des communs du XVII<sup>e</sup> s. permettrait peut-être de résoudre cette énigme.

Les analyses vont être poursuivies : en collaboration avec Stéphane Büttner du Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre, qui travaille sur la construction et les mortiers du haut Moyen Age ; des échantillons de mortier vont être étudiés afin d'approfondir la connaissance des différentes campagnes de construction antérieures au XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. Notre attention va se porter sur les maçonneries servant de fondation au donjon actuel (US 3210, 4060 et 3060), l'enceinte castrale (1130 et 3030) et le bâtiment inédit en L du secteur 3 (3020), données issues de la fouille 2005. En parallèle, quatre nouvelles datations par le radiocarbone 14 vont être tentées : trois sur l'enceinte du *castrum* (US 3030) et une nouvelle sur la maçonnerie 4233 (4060) pour compléter les deux datations obtenues cette année.

C'est tout ce qu'il subsiste de médiéval à la base du donjon.

A 4 m à l'ouest de la base du donjon, un grand creusement (US 4315, pl. 03, cliché 1) apparaît de manière précoce. Parallèle au donjon et à la structure antérieure (orientés nord-sud), et sondé sur une toute petite portion, il présente une paroi presque verticale, suivie sur 1,4 m de profondeur (36,02 m NGF) par rapport au niveau de la roche (US 4316, 37,44 m NGF en bordure de creusement, pl. 10). Sa largeur est inconnue, mais l'unique remontée du substrat vue en fouille correspond à la base du mur 7 (37 m NGF, cf. supra) à l'ouest du sondage 4. Ailleurs, la roche a été repérée à la base du mur 5 (35,40 m NGF) et dans le fond de la fosse des latrines modernes (US 4235, 35,08 m NGF, pl. 10) mais à des altitudes inférieures.

En dépit d'une vue partielle, nous pourrions avoir ici, la trace d'un fossé protégeant le donjon (ou un bâtiment antérieur) sur sa face la plus exposée, c'est-à-dire à l'ouest, face au

---

<sup>20</sup> Il est peu probable qu'il y ait eu plus de 2 mètres de stratigraphie antérieure au mur et postérieure à l'US 4312.

plateau. Il ne peut pas s'agir du creusement lié à la construction des communs à l'époque moderne, car trop éloigné de ces structures, il n'aurait aucun intérêt. Il en va de même avec la chemise : difficile d'imaginer un fossé juste derrière elle. Ce creusement est absent à l'est du donjon, comme nous avons pu le vérifier dans le sondage 2 en 2005. Aucun niveau archéologique contemporain de ce fossé n'a été fouillé ; il nous est impossible d'avancer une datation quelconque. Tout au plus pouvons-nous nous borner à le dater avant la construction des murs 5 et 7.

Sa largeur maximale est de 18,74 m jusqu'au mur 7, mais le fossé a vraisemblablement été décalé vers l'ouest et recreusé lors de la construction de la chemise M 5, détruisant la paroi ouest de l'ancien fossé. La largeur du fossé primitif devait être d'au moins 9,90 m ; la chemise M 5 et les communs du XVII<sup>e</sup> s. ayant été vraisemblablement montés sur le fond de ce fossé primitif.

Le petit sondage effectué dans le fossé 4315, témoigne de la présence de remblais de stériles de carrières assez petits, mélangés à plus ou moins de limon noir (US 4181, 4191, 4305, 4306, 4321, 4341, pl. 10). Le calage de ces niveaux est problématique. Ils présentent un pendage nord-est/sud-ouest et contiennent du mobilier antique, ainsi qu'un moellon rectangulaire portant des traces de marteau-taillant. Dans l'état actuel de nos observations, ils paraissent antérieurs à l'installation des communs et postérieurs à l'US 4312. Le sommet de l'US 4191 comprenait quelques blocs, près de la paroi rocheuse, à l'angle le plus éloigné des bâtiments. Il semble nettement avoir été décaissé. A moins que ce fossé n'existât encore derrière la chemise (peu probable), il est difficile d'imaginer que les constructeurs l'aient vidé sur 1,4 m, à un endroit aussi éloigné de la fosse des latrines. On se trouverait alors face au comblement primitif de l'US 4315, antérieur ou contemporain de la chemise du donjon.

## La chemise et ses installations connexes (fin du Moyen Age ou 2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> s. ?)

C'est donc dans ce contexte que les murs 5 et peut-être 7 sont édifiés. Il nous est délicat de décrire alors les abords du donjon et seule la présence du grand fossé 4315 sur 9,90/18,74 m de large est connue. Il va accueillir les nouvelles fortifications.

Le plus imposant est la chemise du donjon (mur 5, pl. 04, 09, 12). Elle est construite à 13,9 m en avant du donjon, dans le fossé 4315.

Un pan de la chemise a pu être appréhendé sur toute sa hauteur (4,15 m). Elle ne possède pas de fondations proprement dites, si ce n'est pour s'adapter à l'irrégularité de la roche : deux blocs (US 4209) en légère saillie de 4 à 7 cm (35,46 m NGF, pl. 12 élévation C-C') viennent combler ce qui semble être une rigole axée ouest-est (US 4337, cf. supra, cliché 6). Au sud, le mur est posé directement sur la roche (35,39 m NGF), entaillée pour créer un fossé (US 4336) plus profond que le fossé primitif (US 4315). On ne peut dire si la maçonnerie a été posée dans le fond de l'ancien fossé, non comblé alors, ou si un recreusement (vraisemblable) a été nécessaire (US 4347). La courtine se compose ensuite de 5 assises de pierres de taille (grand appareil) d'environ 35 cm de hauteur formant une paroi verticale (US 4206, cliché 5). Les deux premières assises sont légèrement irrégulières. La largeur des blocs est variable (45 à 60 cm). De là, émerge un contrefort dont les 3 premières assises sont

verticales (US 4218), de 124 cm de large. Le bloc d'angle inférieur est commun au contrefort et au glacis de la courtine, taillé en fonction de cet emplacement. Les deux blocs suivants sont des boutisses, pénétrant dans la maçonnerie. La partie supérieure de la courtine (7 assises conservées) est en glacis (US 4207). Irrégulier, la pente du glacis est plus prononcée en s'éloignant du contrefort. Il en résulte qu'en plan la partie haute de la chemise dévie par rapport à l'axe donné par la partie basse. Elle peut avoir été légèrement concave. La partie haute du contrefort est aussi en glacis, mais moins prononcé (4 assises conservées, US 4208, cliché 7<sup>21</sup>). Au sud du contrefort, le départ d'un deuxième pan de courtine, toujours en glacis, a été dégagé (US 4221), formant un angle de 8° par rapport à la partie basse du pan précédent (11,5° par rapport à la partie haute). L'iconographie postérieure indique que le glacis était surmonté par une partie haute verticale (d'environ 4 m de hauteur<sup>22</sup> ?). L'horizontalité de l'arase et la présence d'éléments de calage (sommets du contrefort) indiquent que cette partie débutait immédiatement au-dessus de la dernière assise conservée.

L'ensemble des parties en glacis est composé d'un même type de bloc, possédant un bandeau inférieur vertical d'environ 7 cm, surmonté par la face biaise. L'arête formée n'est pas franche. Leur gabarit est identique à celui des blocs inférieurs. L'observation du profil du contrefort apporte des indications quant au profil des blocs : la face biaise est perpendiculaire aux lits de pose et d'attente ; le bandeau forme un pan coupé (pl. 12, élévation D-D'). Pour former le glacis du contrefort, les blocs ne sont pas posés horizontalement. Il peut en aller de même pour le glacis de la courtine, avec un angle encore plus marqué. Si tel est le cas, l'ensemble de ces blocs a été taillé en série, sans spécialisation pour la courtine ou le contrefort. Pour le glacis de la courtine, le bandeau se retrouve vertical alors que pour le contrefort, il penche en avant. Un même matériau a été utilisé (calcaire coquillier). La plupart des blocs porte des traces de marteau-taillant, et ponctuellement de marteau-taillant bretté<sup>23</sup>. Les surfaces ne sont pas finement layées et restent un peu grossières, effet accentué par la qualité de la pierre (nombreux fossiles). Le montage n'est pas d'une grande précision, avec des joints variables et quelques calages (tuiles).

La courtine est actuellement épaisse d'environ 310 cm, se réduisant à 230 cm à hauteur de l'arase. Le blocage (US 4224) est plus ou moins assisé, composé d'éclats voire de blocs bruts en calcaire à grains fins, avec des alternances de liants : terre fine grise ou mortier (identique à celui du parement<sup>24</sup>). Aucun parement n'a été repéré du côté oriental (observation faite sur une faible surface, au nord du mur 1). Le blocage forme une paroi verticale irrégulière contre laquelle les communs ont été construits au XVII<sup>e</sup> s. : bien que le mortier du mur ouest des latrines (mur 2, pl. 5) soit proche, il s'agit bien de deux phases différentes. Ce mur est construit contre le blocage et des pierres sont laissées en attente pour prolonger le nouveau parement vers le nord (US 4237, cliché 14) : on y observe parfaitement la jonction. Ce projet est vite abandonné et l'espace est remblayé (US 4132).

---

<sup>21</sup> Les blocs d'angle sont en carreau ou en boutisse, sans alternance stricte. La saillie du contrefort atteint 46 cm à hauteur de l'arase du mur.

<sup>22</sup> Il s'agit d'une des gravures d'Auguin, datant des années 1840. Cf. pl. 27. La hauteur a été obtenue par le nombre d'assises représentées sur la gravure (15 au total dont 12 seulement sont au-dessus de la fin du glacis). La hauteur totale de la chemise était proche de 8 m.

<sup>23</sup> Pour ces derniers, on ne peut pas y voir une phase de chantier ou d'éventuels emplois. Il faut plutôt y voir une habitude particulière d'ouvriers. Les deux types d'outils sont appropriés pour ce type de calcaire. La largeur de la lame n'a pas pu être mesurée. Les dents sont larges de 3 mm, espacées d'1 mm.

<sup>24</sup> Un sondage a été réalisé au centre pour mieux cerner la jonction entre la chemise et les communs du XVII<sup>e</sup> s.

Pourtant, le blocage ne semble pas avoir été construit dans une tranchée étroite ou large (très grande irrégularité, absence de terre prise dans le mortier, absence d'écoulement de mortier), même si l'exposition à l'air libre au XVII<sup>e</sup> s. a pu contribuer à l'usure de la paroi orientale. Aucun négatif de pierres n'a été observé et cela exclue la récupération d'un éventuel parement interne à cet endroit. On peut imaginer une chemise construite sans parement intérieur, l'espace compris entre elle et le donjon étant remblayé au fur et à mesure. Une autre hypothèse plus sûre peut être émise : lors de l'aménagement des communs au XVII<sup>e</sup> s., l'espace compris entre le donjon et la chemise a été décaissé. L'épaisseur de la chemise a pu être réduite expliquant l'aspect de la paroi orientale du blocage, l'absence de parement ou de paroi correspondant à une tranchée de fondation.

Calée entre le substrat et les remblais et constructions du XVII<sup>e</sup> s., aucun niveau ne permet de dater précisément la chemise. Elle ne peut pas être contemporaine du donjon (trop de différences techniques avec le donjon, au moins pour son premier état, et avec les portions de chemise mises à jour à l'intérieur du château).

L'état actuel est proche de l'initial. Les plans de Claude Masse de 1714 (feuille 47, pl. 20) rapportent un « mur d'enceinte et chemin de ronde aussi en partie ruiné intérieurement » (n° 84) et une « guérite en mâchicoulis » (échauguette, n° 85). Nous y reconnaissons aisément le glacis sur la partie médiane et les contreforts. Un mur de belle facture était encore en élévation à cet endroit au milieu du XIX<sup>e</sup> s. Une gravure d'Auguin en témoigne (pl. 26). La qualité du dessin permet de distinguer le grand appareil, régulièrement assisé, les contreforts et un arasement sur la partie supérieure. Une seconde gravure permet d'observer sa face est, mais la vue, beaucoup moins détaillée, n'apporte aucun nouvel élément (pl. 26).

Par contre la légende du n° 33 de la feuille 48 (pl. 21), illustrant les remblais installés entre le donjon et la chemise, est plus parlant : « terre plein de l'enveloppe de la tour ou donjon qui a été bâtie aux ordres de la reine Margueritte de Navarre, mère d'Henri IV. Les murs de l'enveloppe sont presque tous revêtus de pierre de taille de provenance des démolitions des églises, ce qu'assure le public ». Margueritte de Navarre est en fait la grand-mère d'Henri IV. Si l'indication de Masse est juste, la chemise serait antérieure à 1559. Une autre période de construction est envisageable dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., après la prise de la ville par les réformés en 1570. Masse se serait trompé de nom entre Margueritte de Navarre et Jeanne d'Albret, la mère d'Henri IV<sup>25</sup>. Le réemploi de blocs provenant d'édifices détruits ou en ruine, notamment l'église Saint-Sauveur détruite par les Protestants y a été fréquent. Pierre Sénillou rapporte par ailleurs que la destruction au XIX<sup>e</sup> s. de cette chemise a fourni des blocs de gros appareil gallo-romain<sup>26</sup>. Nous n'avons malheureusement pas pu fouiller les remblais cette année, puisqu'ils ont été malmenés par l'installation des communs au XVII<sup>e</sup> s. L'absence de remplois évidents dans la maçonnerie de la chemise, contrairement à la « contrescarpe » / mur 7<sup>27</sup>, contredit cependant les propos de Claude Masse.

Dans son manuscrit contemporain des plans, Claude Masse désigne la chemise par le terme de « fausse braye »<sup>28</sup>. La chemise apparaît nettement adaptée pour résister à l'artillerie de l'époque. L'iconographie montre bien la présence d'importants remblais, montant presque

<sup>25</sup> Il la cite dans son histoire de la ville comme étant à l'origine des destructions d'églises (Masse Cl., *Mémoire sur la ville de Pons en Saintonge, Arch. historiques de Saintonge et d'Aunis*, t. IX, 1881, p. 361.

<sup>26</sup> Pierre Sénillou, *Pons à travers l'histoire*, vol. 1, p. 198.

<sup>27</sup> Cf. *infra*.

<sup>28</sup> Masse Cl., *id.*

jusqu'au chemin de ronde de la chemise qui permet l'installation de pièces d'artillerie, protégées par un parapet percé d'ouvertures. La présence de contreforts paraît toutefois étonnante, d'autant qu'ils se terminaient sous le parapet, sans porter de structures en encorbellement. Ils peuvent n'avoir eu qu'une fonction architectonique (aux angles de la courtine). Une échauguette est signalée par Claude Masse à l'angle nord-ouest de la chemise. En encorbellement, elle est indépendante des contreforts, décalés de part et d'autre de l'angle et on peut se demander si elle n'a pas été rajoutée. Les contreforts émergeant du glacis ne sont pas sans rapport avec ceux de la tour maîtresse de Château-Gaillard, quoique de forme différente, mais l'espacement et la faible saillie des contreforts de la chemise semble exclure la présence de mâchicoulis sur arcs. La physionomie de l'ensemble fait penser à certaines réalisations de la fin du XIV<sup>e</sup> s. (Vincennes, Palais des Papes d'Avignon), sans que ce rapprochement soit réellement probant. On ne peut pas exclure une datation haute, peut-être durant la guerre de Cent Ans (fin XIV<sup>e</sup> s. ?). On retrouve une courtine assez semblable à l'abbaye de Maillezais : le front oriental du site renforcé vers 1600 par Agrippa d'Aubigné possède une portion de courtine ayant une physionomie proche<sup>29</sup>. Située sous le palais épiscopal, cette reprise vient doubler l'ancienne courtine et possède un glacis d'où émergent trois contreforts, surmontés de guérites en saillie par rapport au chemin de ronde. Cette disposition n'apparaît toutefois pas à Pons.

Il faut noter que le parement de la chemise a subi au moins deux campagnes de rejointoiement. L'une d'elle est visible sur toute la hauteur (US 4206/prélèvement 2). Le mortier de couleur jaune, peu granuleux, vient colmater les joints et quelques trous dans les pierres<sup>30</sup>. Il peut s'agir d'un mortier de joint apposé dès l'origine. La seconde campagne (US 4208/ prélèvement 2) est uniquement visible dans l'angle formé par le contrefort et le pan de courtine US 4221. Il s'agit d'un mortier gris très granuleux.

Revenons un instant dans le sondage effectué à l'extrême ouest du sondage 4. Si certains creusements pourraient être anciens (US 4187 à 4190), les niveaux de remblais qui les comblent ne semblent pas pouvoir remonter avant l'extrême fin du Moyen Age (US 4184-4186). La céramique fournie et les terres cuites architecturales (tuiles canales et plates, carreaux vernissés) rappellent plutôt les contextes XV-XVI<sup>e</sup> s. Ces creusements peuvent avoir été curés pour des raisons inconnues ou avoir été comblés juste avant la construction du mur 7 et le creusement du nouveau fossé.

Ce mur est conservé en élévation sur 117 cm et présente une épaisseur importante de 153 cm (pl. 04, 09, 12, cliché 1). Son parement ouest (US 4223) est construit directement sur la roche (37 m NGF) ou sur le comblement US 4186 de la rigole US 4187. Du côté est, le parement (US 4222), posé sur la roche, suit le profil de cette rigole. Comme pour la chemise, la roche a été entaillée à son pied pour former la paroi ouest du nouveau fossé. Le montage de ce mur, réalisé en tranchée ouverte est très peu soigné. Il est constitué de blocs de toute taille en réemploi<sup>31</sup>, liés par un mortier de chaux rouge granuleux unique sur le site et particulièrement repérable. Les assises sont irrégulières avec de nombreux rattrapages et un

---

<sup>29</sup> Barbier E. « Maillezais, du palais ducal au réduit bastionné », *L'abbaye de Maillezais, des moines du marais aux soldats huguenots*, Treffort C., Tranchant M. dir., Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005, p. 221-228.

<sup>30</sup> Notamment deux encoches réalisés dans un bloc de la partie basse dont la fonction reste énigmatique et peut-être le signe d'un remploi retaillé.

<sup>31</sup> Un des blocs du parement est possède deux trous de boulins. Les traces de taille d'un autre indiquent qu'il provient du chaînage d'un angle rentrant.

pendage global nord-sud. Les blocs sont hétérogènes : traces de taillant (taille plus ou moins fine), de brettage, de pic. L'appareil varie du grand au petit. Sa tranchée de fondation (4324, comblement US 4182) est visible le long de son parement ouest, ainsi qu'un niveau de chantier (US 4183, pl. 09). L'US 4178 pose quelques problèmes d'interprétation : argile rouge sableuse, en rapport avec le mortier utilisé pour le mur avec de nombreux éclats calcaire assez gros, voire des fragments de pierres taillés (brettage). Elle ressemble à un niveau de démolition mais surmonte directement l'US 4182, sans occupation intercalée. Il peut s'agir du dernier niveau de chantier du mur : épandage des matériaux utilisés pour le mortier et des déchets de taille (le mur 7 est entièrement constitué de remplois), à moins que sa durée de vie ait été très faible avec un arasement précoce (tout en conservant un minimum d'élévation). Cette dernière hypothèse est probable compte tenu de l'absence de niveaux de démolition postérieurs. Il faut noter que l'aspect de ce mur correspond parfaitement à la description faite par Claude Masse en évoquant la chemise (« murs de l'enveloppe [...] presque tous revêtus de pierre de taille de provenance des démolitions des églises »). Une date de construction dans la 2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> s. peut parfaitement être envisagée.

L'interprétation du mur est délicate. Il ne s'agit pas d'une simple contrescarpe. Si sa hauteur est inconnue et s'il a pu être rapidement arasé, son importante épaisseur indique qu'il ne s'agissait pas d'un simple parapet mais d'un véritable obstacle en avant du fossé.

Pour autant que nous puissions nous en rendre compte sur une largeur de 328 cm, les murs 5 et 7 ne sont pas parallèles. Si le mur 5 suit, à peu de choses près, l'orientation du donjon, le mur 7 file vers le sud/sud-est, parallèlement au 2<sup>e</sup> pan de courtine de la chemise mis à jour en bordure sud du sondage. Le plan du fossé et du mur 7 ne doit pas suivre strictement celui de la chemise.

Le nouveau fossé 4336 (pl. 04, 09) qui s'ouvre entre les murs 5 et 7 ne figure entièrement sur aucun plan de la ville. Tout au plus peut-on signaler la présence, sur le plan feuille 47 de Claude Masse, la légende suivante au n° 63 : « vestiges des anciens fossés qui entouraient le donjon, ils ont été comblés pour faire la terrasse Z (place de la Marronnière) » (pl. 20 et 26). Il ne subsiste alors qu'un lambeau de fossé allant du droit du donjon, au sud du sondage 4 jusqu'au pied du château, face à la Seugne. Plus profond que le précédent, la roche a été entaillée et non parementée au pied des murs 5 et 7. Sa profondeur est inconnue, la fouille s'étant arrêtée à la base du mur 5 (35,05 m NGF). Sa largeur, variable à cause du tracé du mur 7, avoisine les 8,75 m depuis la partie basse de la chemise.

## Le comblement du grand fossé (US 4336)

La durée de vie du mur 7 ne semble pas avoir été particulièrement longue. Il est rapidement arasé (US 4346) et l'US 4178 peut correspondre à sa démolition (pl. 9). Sur l'US 4178, un niveau de circulation ou de piétinement ponctuel (US 4176) a été repéré à la côte 37,31/37,48 m NGF. Sa fonction est inconnue. Il sera abîmé par l'arrivée du niveau US 4196, possible recreusement ou ravinement créé au pied du mur, puis recouvert par une succession de remblais, pour la plupart des terres limoneuses brunes, avec quelques cailloux calcaires, et des nodules de mortier jaune (US 4170, 4174, 4175). Les deux fins niveaux suivants, à l'altitude de l'arase du mur 7 et le recouvrant, sont chargés de particules de son

liant (US 4168, 4169). Ces deux US peuvent difficilement correspondre à la démolition du mur 7 mais plus sûrement à l'érosion de l'arase du mur. On ne peut dire si le fossé était déjà comblé ou si le mur 7 formait alors une véritable contrescarpe, sans élévation au-dessus du niveau de circulation à l'ouest (38,01 m NGF sur le mur, jusqu'à 37,79 m NGF à l'ouest).

Trois nouvelles couches de remblais (US 4197, 4304, 4303) scellent le comblement de l'extrémité ouest du sondage 4.

La dynamique de comblement du fossé 4336 est tout autre (pl. 09, cliché 8).

Des apports massifs de remblais, provenant du nord-est, entraînent un remplissage rapide. Effectivement, la stratigraphie relevée témoigne d'un nombre important de strates plus ou moins fines. Il se distingue nettement le long de la chemise (mur 5) des niveaux limoneux, dont la couleur varie du brun à l'orange en passant par le gris. Ils sont sans cailloux, sinon des gravillons. Il s'agit des US 4119, 4118, 4117, 4116, 4115, 4121 et 4113. Ensuite, plus vers l'ouest, le long du mur 7, des couches de pierres s'intercalent avec des couches de limon gravillonneux (US 4114, 4115, 4122, 4123, 4124, 4125, 4126, 4149, 4154).

Ce type de remplissage est la marque d'un comblement rapide, où les pierres dévalent et s'accumulent au fond du fossé (c'est-à-dire ici au pied du mur 7, mais aussi le long du mur 5 à l'extrême sud). Pendant ce temps, les limons restent accrochés à la pente, au pied du mur 7. Le ravinement de l'eau, lié aux intempéries, n'a pas eu le temps d'emporter la terre dans les niveaux de pierres le long du mur 7 (US 4114 par exemple). La profondeur du fossé n'a pas permis de relever une coupe complète jusqu'à la roche. Il a simplement été possible, en bout de flèche, d'observer la base du mur 7, sous des niveaux de terre fine au nord (du type de l'US 4119) et de gros blocs au sud (cliché 6).

La chronologie relative de l'arasement du mur 7 et du comblement du fossé 4315 est inconnue. Les données historiques nous apprennent simplement que pour l'aménagement de la place de la Marronnière, un gros remblai est amené pour le comblement du fossé 4336. Ces travaux sont effectués dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. par César Phœbus d'Albret, alors sire de Pons. Claude Masse parle de 1670 comme date de construction des grandes écuries<sup>32</sup>. Pierre Sénillou considère cette date comme celle d'une des principales phases de travaux effectuées au château de Pons. Quoiqu'il en soit la Marronnière est présente en 1714 et le fossé est forcément comblé définitivement à cette occasion à l'exception d'une petite portion à l'angle sud-est de la place, légèrement plus au sud que notre sondage (pl. 20). La légende du n° 63 de la planche 47 de Claude Masse rapporte : vestiges des anciens fossés qui entouraient le donjon, ils ont été comblés pour faire la terrasse.

## L'aménagement des communs du château (fin du XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> s.)

Les plans de Masse attestent aussi de la présence en 1714 de communs installés dans l'espace situé entre la chemise (mur 5) et le donjon. Ils ont été retrouvés durant la campagne 2005. Dans un premier temps, deux fours et une latrine sont construits contre le parement

---

<sup>32</sup> Légende du n° 68.

est de la chemise (murs 1, 2, 3 et 6, pl. 05, cliché 2), suivant l'axe donné par le pan de courtine de la chemise, situé au sud du sondage.

Les deux fours sont ouverts vers le sud. Le plus petit (four n° 1, mur 6, US 4010, 4210, 4211), déjà reconnu en 2005 sur une petite surface (1,5 X 1,1 m), mesure 1,61 m de large (parement extérieur nord, US 4210) pour au moins 2,20 m de long (parement extérieur est, US 4010, cliché 9, pl. 5). Il a été arasé à 38,06/37,97 m NGF, à hauteur de la sole. Les quelques carreaux (des tuiles) réfractaires encore en place, appartenant à la voûte, rapportent la forme circulaire de la salle de chauffe d'un diamètre de 1,32 m environ (38,01 m NGF). La gueule du four avait été repérée en 2005 (grandes dalles calcaires avec légère entaille au sud, contenant quelques restes métalliques). Des traces noires, la cendre et la rubéfaction des tuiles montrent qu'il a réellement fonctionné. La sole est composée de calcaire écrasé, voire de chaux, plus vraisemblable dans une salle de chauffe (US 4343).

A ce petit four (n° 1) est adjoint un second beaucoup plus grand plus grand (four n° 2, mur 3, US 4203, 4204, 4219) mesurant 3,38 m de large (parement extérieur nord, US 4203, 4219) pour au moins 3,16 m de long (dans le cas d'un four circulaire (cliché 10)). Si le four 1 est arasé, le n° 2 a conservé son mur nord (mur 3) sur 1 m d'élévation<sup>33</sup> (jusqu'à 38,6 m NGF, pl. 13). Le diamètre de la salle de chauffe devait avoisiner les 276 cm (diamètre maximum au-dessus du ressaut). Le départ de la voûte est conservé. Un ressaut formé d'une assise de moellons grossièrement équarris apparaît à la base de la voûte (côte 37,87 m NGF, réduisant le diamètre à 226 cm, pl. 14, élévation K-K'). La sole (US 4342) se compose d'un niveau de mortier orange parfaitement lissé, se poursuivant sous le ressaut, posé dessus (37,73/37,69 m. NGF). Le même mortier recouvre aussi le ressaut et la voûte. Cette dernière peut avoir possédé un parement en briques, tuiles ou autre, reposant sur le ressaut, mais aucun négatif n'apparaît clairement. La sole pouvait aussi être recouverte (aucun négatif). Aucune trace de rubéfaction n'apparaît sur le ressaut, la voûte ou la sole. La disparition du parement intérieur de la salle de chauffe pourrait expliquer cette différence par rapport au four n° 1. Une autre explication pourrait être liée à une distinction de fonction entre les deux fours. La légende des plans de Masse consigne la présence d'une boulangerie, couverte de tuiles. Nous y reconnaissons parfaitement les deux fours en batterie. Il pourrait s'agir d'un petit four ayant l'usage d'une salle de chauffe, relié par une possible ouverture au grand qui ne servirait que de salle de cuisson pour les aliments. L'intérêt de ce système serait d'avoir des températures plus faibles dans le grand four, pouvant ainsi accueillir aussi de la pâtisserie.

Un espace est aménagé entre le petit four le mur du donjon. Des reprises en sous-œuvre sont entreprises au niveau du contrefort du donjon (cf. rapport 2005, US 4020, pl. 11). La base du contrefort a été ainsi modifiée jusqu'aux fondations. Cela forme un passage, bien visible sur les plans du XVIII<sup>e</sup> s., permettant d'accéder aux latrines depuis la cour au sud du donjon. Le passage contourne les fours par le nord pour déboucher dans une cour, qualifiée par Claude Masse d'étroite, incommode et en partie comblée par des ruines<sup>34</sup>. En dépit de son étroitesse, la cour et le passage avaient fait l'objet d'un aménagement soigné. Une feuillure aménagée dans les maçonneries 4020 et 4010 suggère la présence d'une porte fermant le

<sup>33</sup> Le reste du four a par contre été entièrement détruit, en profondeur (dernier bloc reconnu à la côte 37,61 m NGF).

<sup>34</sup> Légende du n° 87.

passage au nord. Ces dernières étant très arasées, aucune trace d'ancrage du vantail ou du bâti dormant ne subsiste. On peut même se demander s'il y eut une fermeture.

Coincées entre les fours et la chemise, les latrines n'ont été que partiellement fouillées. Leur largeur totale est connue (2,72 m), et leur longueur peut être estimée (3,37 m), grâce à la présence de la fosse, conservée en sous-sol et partiellement comblée. L'ensemble a été construit en même temps, vraisemblablement à travers le comblement du plus ancien fossé du site (US 4315). Le fond de la fosse n'a pas été trouvé, car cette pièce est comblée par la démolition de la partie haute des latrines. Il n'a pas été possible de la fouiller faute de temps et pour des raisons de sécurité. La démolition formant un cône accolé au mur ouest, sa paroi orientale était bien visible (cliché 11)). Le substrat calcaire apparaissait à la cote 35,09 m NGF, recouvert de concrétions. Il a été entaillé pour former la fosse (2,72 x 2,81 m). Les murs et la voûte ont été montés à l'aplomb des parois rocheuses. La voûte (US 4235, pl. 14, élévation G-G' et pl. 10, élévation I-I'), en plein-cintre et axée est-ouest, repose directement sur la roche. Le sommet de son intrados se situe à la cote 36,73 m NGF. Sa portée (2,81 m) est plus restreinte que la longueur de la pièce supérieure. Elle ne se poursuit pas jusqu'au mur ouest (US 4202), laissant place à une ouverture étroite (42 cm) surmontée par les sièges (cliché 12). Du côté est, elle se poursuit jusqu'au mur oriental (US 4236), sous le passage nord-est mais laisse place à une autre ouverture (46 cm) sur le reste la longueur. Dans les trois angles concernés par ces ouvertures, la moindre portée de la voûte forme des retraits laissant apparaître les murs nord et sud des latrines : US 4238 au sud, US 4234 au nord (mur 1, uniquement dans l'angle nord-ouest). Ces retraits ne se répercutent pas au niveau du substrat calcaire.

La salle haute est bien conservée (cliché 2 et 13). Les murs 1 et 2 sont préservés sur une hauteur importante (jusqu'à 1,57 m pour le mur 1, pl. 10, 14). Dans le mur nord (mur 1), une fenêtre (US 4214) éclairait la salle : une pierre du piédroit oriental est encore conservée, ainsi que le négatif des blocs du piédroit ouest (cliché 17). D'une largeur d'environ 90 cm, elle est ébrasée vers l'intérieur (largeur d'environ 60 cm, côté externe<sup>35</sup>). L'accès aux latrines depuis la cour se faisait par le nord-est. La feuillure aménagée dans les murs 1 et 3 (US 4200 et 4219) suggère la présence d'une porte (côté interne). Seuls trois trous semblent lui correspondre mais, mal disposés, ils devaient servir à l'accrochage du bâti dormant. Le sol de la pièce est recouvert de dalles calcaires de belles dimensions, jusqu'à 0,80 X 0,38 m pour les plus grandes, posées directement sur la voûte (US 4212, cliché 13). Entre les dalles, les joints sont parfois colmatés avec des fragments d'ardoises. Une rigole, courant le long du mur 1 et creusée dans les dalles du sol, dirige l'eau provenant de l'extérieur vers la fosse (pl. 05<sup>36</sup>). Le sol est horizontal à la cote 37,20 m NGF. Le long du mur 2 et du four 2, deux grandes fentes ouvrent sur la fosse. Des banquettes en bois étaient installées, montées sur un assemblage de bois. Du côté est, un muret en pierre (US 4217, pl. 13), dans le prolongement du mur 3, isole la fente et la porte. Sur le mur 2 sont encore visibles des trous (US 4229 à 4232, pl. 14, élévation G-G') ayant servi à l'ancrage de la banquette ouest<sup>37</sup>. Cette dernière a laissé son

---

<sup>35</sup> Les piédroits étant totalement détruits du côté extérieur, on ne peut dire si la baie possédait une fermeture. Le bas de la fenêtre se situe au-dessus de la cote 38,14 m NGF.

<sup>36</sup> Près de la fente ouest, elle s'incurve vers le mur 1. Un trou a été aménagé dans la dalle pour que l'eau puisse s'infiltrer.

<sup>37</sup> Larges de 19 cm, ils sont espacés de 41 cm, avec deux trous superposés en bordure du mur 1, pour renforcer à cet endroit. Il n'y a aucun ancrage dans le mur 1.

négatif dans l'angle nord-ouest, matérialisé par une surépaisseur et une interruption nette des enduits 4228 puis 4227.

L'ensemble des maçonneries a été construit selon la même méthode. Les parements (élévation et fosse des latrines) sont constitués d'un petit à moyen appareil de moellons bien dégrossis et assisés<sup>38</sup>. Les modules varient, notamment pour l'US 4203 (four n°2, mur 3) qui présente uniquement du moyen appareil (pl. 13). La plupart des blocs sont en remploi : traces d'outils variées (marteau-taillant, bretture notamment), remploi de colonnette octogonale (US 4201) ou de pierres de taille avec signes lapidaires (*id.*). Le réglage des assises est effectué avec des petites pierres plates et parfois des carreaux. La plupart des blocs portent des traces de pic, destinées à faire adhérer un enduit. La voûte de la fosse présente des claveaux parfois allongés et de largeur presque constante (autour de 15 cm). Ils sont tous usés, vraisemblablement par le ruissellement. La voûte n'est chaînée qu'au mur est de la fosse (US 4236), seule maçonnerie en contact direct avec elle. Des pierres neuves en calcaire à grains fins (grand appareil) sont aussi taillées spécifiquement pour ces bâtiments, au niveau des ouvertures : porte des latrines (US 4200 et 4219, pl. 13), porte du passage oriental (US 4020 et 4010, pl. 10), fenêtre des latrines (US 4214, pl. 14, élévation H-H'). Elles ont été taillées à l'aide d'un marteau-taillant bretté<sup>39</sup>, dont les faces visibles ont été achevées à la ripe<sup>40</sup>. Les joints sont plus fins. Il faut noter que l'ensemble des assises de ces pierres de taille est parfaitement réglé dans tout le bâtiment (US 4010, mur 3 en entier, US 4200, US 4020 avec un très léger décalage pour la feuillure). L'ensemble est lié par un même mortier granuleux orange, avec un mortier de joint plus clair pour les parties en pierres de taille (présent parfois en fine couche dans le blocage). Les parements extérieurs étaient à l'origine entièrement enduits, à l'exception des pierres de taille, légèrement saillantes, sur lesquelles venait mourir l'enduit. Ce dernier n'est conservé que sur le mur 1 (US 4225, pl. 14) dont le parement extérieur a été rapidement remblayé. A l'intérieur des latrines, les parois étaient enduites par un mortier proche de celui utilisé pour les maçonneries (US 4228, pl. 14), recouvert par un badigeon de chaux blanc (conservé sur le mur 2). Ce badigeon recouvrait directement les pierres de taille (US 4200 notamment). Un 2<sup>e</sup> enduit (US 4227, pl. 14, élévation G-G'), très différent (gris, très granuleux), est ensuite venu recouvrir le 1<sup>er</sup> (conservé dans l'angle nord-ouest des latrines). Les sièges ouest étaient encore en place (négatif). Parmi les trois murs de la fosse qui ont pu être observés sur toute leur hauteur, seul le mur 1 présente un ressaut de 8 cm en partie basse (US 4234). Le dallage 4212 a été mis en place en même temps que les murs : à hauteur de la porte, les dalles s'intercalent entre les fondations et les élévations. Elles correspondent au sommet des fondations du mur 1 (US 4234) et du mur oriental de la fosse (US 4236). Ailleurs, elles sont posées sur la voûte.

Du muret 4217 isolant la porte de la fente orientale ne subsistait qu'une pierre de taille semblable aux autres, posée sur le dallage<sup>41</sup> (pl. 05, 13). Elle est surmontée d'un 2<sup>e</sup> bloc moins bien taillé et plus petit. L'absence d'usure sur le mur 3 (US 4219) indique que ce muret possédait au moins trois assises (80 cm de haut). Les blocs sont liés par un mortier nettement différent, avec un calage d'ardoises. Le muret peut avoir été mis en place plus tardivement.

---

<sup>38</sup> Mur 1 : US 4201, 4234 (partie inférieure) ; mur 2 : US 4202 (parement intérieur) ; fosse des latrines : US 4238 (mur sud), 4236 (mur est) ; four n° 1 (Mur 6) : US 4210 et 4010 (parement extérieur) ; four n° 2 (Mur 3) : US 4203 (parement extérieur) ; reprise du donjon : US 4020.

<sup>39</sup> Largeur de lame inconnue, dents de 4 mm, espacées de 2 mm.

<sup>40</sup> Largeur de lame incertaine (15 mm ?), 8 dents de 1 mm, espacées d'1 mm.

<sup>41</sup> Sa largeur est parfaitement adaptée à son emplacement entre la porte et la fente.

La paroi intérieure du petit four n° 1 (mur 6, US 4211) est constituée de tuiles retaillées, toujours liées par le même mortier. La paroi intérieure du four n° 2 (mur 3, US 4204) est plus grossière : blocs grossiers assisés avec le même mortier recouvrant l'ensemble. La récupération d'une éventuelle paroi traitée différemment n'est pas certaine.

Les bâtiments ont été installés contre la chemise (mur 5) qui semble avoir été désépaissie à l'occasion (cf. supra). Le décaissement (US 4317) était important et l'emprise du sondage ne permet pas de le cerner entièrement. Le blocage de la chemise a été parementé à hauteur des latrines (mur 2). Il était prévu de le parementer au nord dans la cour. Des pierres en saillie par rapport au mur 1 ont été laissées en attente à cette fin (US 4237, pl. 14 élévation H-H', cliché 14) mais le projet a vite été abandonné et un important remblai (US 4132) d'énormes blocs calcaires (stériles de carrière, d'origine inconnue) a été déversé contre le mur 1, protégeant l'enduit extérieur 4226 et affleurant au bas de la fenêtre 4214<sup>42</sup>. Ce remblai n'a pas été prévu à l'origine et il n'est pas possible de dire s'il s'agit des résidus issus du creusement de la fosse des latrines, déversés à cet endroit postérieurement.

Les bâtiments ont vraisemblablement été installés à travers le comblement du creusement 4315 et les remblais / occupations sus-jacents entre la chemise et le donjon (pl. 10). Le décaissement réalisé pour les communs (US 4317) a supprimé tous les niveaux antérieurs au plus ancien mur sous le donjon (US 4233), ainsi que certains niveaux antérieurs (US 4314 principalement, US 4312). La tranchée de fondation des communs devient plus profonde en s'approchant de la fosse des latrines, pour atteindre et entamer légèrement le fond du creusement 4315 : substrat calcaire à la côte 35,08 m NGF (35,40 m NGF sous la chemise). A partir de là, la roche a été décaissée uniquement dans l'emprise de la fosse des latrines. Près du donjon, elle a aussi été entamée pour la mise en place de la reprise 4020 (nivellement de la surface de pose du mur, cf. rapport de 2005). Ce décaissement permettait de mettre les bâtiments au même niveau que les autres situés au sud du donjon : la route actuelle, à cet endroit, se situe aux environs de la côte 37,08 m NGF.

Le remblai 4192 et les niveaux de mortier 4180 et 4340 (mortier rose-orange et éclats calcaires) comblent le décaissement à hauteur du creusement 4315 (pl. 10 coupe M-M", pl. 14 coupe K-K'). Ils supportent un premier sol de galets posés à plat (US 4311, pl. 05, 13, 14, cliché 15). Ce premier sol a uniquement été aperçu sur une petite surface en bordure nord et nord-est d'un second sol de galet (US 4112) plus récent. Sa jonction avec l'extrémité est du mur 1 a été observée et on le suit vers l'est, sous le muret 4220. Il présente un pendage est-ouest : côtes 37,20 m (ouest)/37,28 m NGF (est). Le dallage des latrines se situe à la côte 37,20 m NGF. On le retrouve en dehors de l'emprise du creusement 4315, près du donjon, à la côte 37,58 m NGF, posé sur un fin niveau de terre noire (US 4319), parfois inexistant, qui se confond au-delà de ce sol avec son niveau d'occupation (US 4310). Les limites reconnues de ce sol semblent correspondre à son emprise originelle : il ne se poursuivait pas vers le nord, au-delà du mur 1, où le niveau de mortier 4180 n'est pas recouvert. En bordure du donjon, ce qu'il reste de l'US 4312 fait office de niveau de circulation. Comme pour le reapparementage de la chemise, il s'agissait peut-être d'un état provisoire. D'importants remblais sont rapidement apportés au nord des bâtiments (US 4173, 4132) et le sol surhaussé (cf. *infra*). L'absence de galets du côté est, en bordure de donjon, peut avoir servi à une meilleure absorption et un

---

<sup>42</sup> Il présente un pendage important est-ouest, peut-être aussi nord-sud, mais la largeur de l'espace fouillé ne permet pas de le préciser.

meilleur drainage de l'eau. Il n'était peut-être pas prévu au début d'évacuer toutes les eaux pluviales vers les latrines. Toujours au pied du donjon, on trouve un niveau de mortier désagrégé gris (US 4323, pl. 13), très proche de celui utilisé pour le mur 4233. Cet amoncellement est dû à l'érosion des joints de cette maçonnerie, dégagée par le décaissement 4317.

Le mur ouest du donjon porte la trace de trois toitures différentes accolées (cliché 32). La 1<sup>ère</sup>, à deux pentes, correspond parfaitement au plan des communs, s'interrompant à hauteur de la reprise 4020. Cette toiture confirme la présence d'un étage, signalé par Claude Masse. La seconde, toujours à deux pentes, pourrait correspondre à la toiture des communs de la phase suivante, se prolongeant au-dessus de la cour jusqu'au muret 4220/4226 (pl. 07, 11), abritant l'espace restant ouvert au-dessus du muret, à hauteur de l'étage. Une 3<sup>e</sup>, plus basse, peut correspondre à de nouveaux bâtiments du XIX<sup>e</sup> s., après la démolition des communs<sup>43</sup>.

## Les modifications dans les communs

A ce premier état des communs, plusieurs réaménagements ont été observés. Un niveau de remblai de terre grise à noir (US 4179, 4195, 4301, 4309) de 30-40 cm d'épaisseur, avec des cailloux et des galets scelle la première installation (pl. 10, 13). Il semble, en bordure du donjon, mêlé à la désagrégation du mortier du mur 4233 (couleur grise). L'origine de ce niveau pourrait être naturelle. Le décaissement nécessaire à l'installation des communs dans les remblais situés entre le donjon et la chemise a probablement été limité à l'emprise des deux fours, du sol de galet 4311 et de la latrine débordant de peu vers le nord, en dehors toutefois des limites du sondage. Le reste n'ayant probablement pas été décaissé, comme en témoigne le fort pendage nord-sud observé dans la coupe (pl. 14), il est possible qu'un talus ait été installé pour stabiliser ces terres. Toutefois à la longue, et notamment à cause des précipitations, le talus a probablement glissé petit à petit vers le sol de galet. Des niveaux de remblais de terres et de pierres mélangées, comme l'US 4300, faisaient même penser à un autre sol de galets intermédiaire. Ce phénomène d'érosion apparaît encore plus nettement postérieurement. La réhabilitation de l'espace est donc une priorité. Sur ces remblais, un second sol de galet (US 4112) est installé sur un niveau plus argileux (US 4199<sup>44</sup>).

Le sol 4112 est particulièrement bien conservé<sup>45</sup> (pl. 06, cliché 2). Son installation entraîne un rehaussement des niveaux de circulation et, donc, la pose d'un nouveau seuil (US 4213) à l'entrée des latrines (cliché 16). Ce dernier reprend par ailleurs la rigole déjà en place sur les dalles des latrines, à moins que cette dernière n'ait été réalisée à l'occasion (cliché 13). Le sol 4112 comprend un caniveau désaxé formant deux virages pour suivre l'organisation de la cour. Un double pendage est visible à l'œil nu ; l'un, au fort pendage, se dirige vers les latrines, leur rigole et la fosse (côtes 37,95/37,37 m NGF), l'autre en direction du sud, dans le passage situé entre le donjon et le petit four, fouillé en 2005. Les petits galets sont posés de chant.

---

<sup>43</sup> Cf. infra.

<sup>44</sup> Un fin niveau charbonneux intermédiaire apparaît ponctuellement, en bordure du donjon (US 4198).

<sup>45</sup> Côte maximale dans l'angle des 2 fours : 38,01 m NGF.

Le caniveau est aménagé avec des blocs plus importants que la moyenne. Quelques blocs de grandes dimensions apparaissent aussi ponctuellement. Des aménagements postérieurs (dont certains peuvent être contemporains du sol) ne permettent pas de connaître l'étendue exacte de ce nouveau sol, au nord et au nord-est. Il est possible que le muret 4220, formant un couloir dans l'axe de la porte des latrines, soit contemporain du sol, donnant ainsi sa limite nord. En bordure du donjon, comme pour le 1<sup>er</sup> sol, les galets sont absents, mais cela peut être dû à la tranchée réalisée au XIX<sup>e</sup> s. au pied du donjon. Sur le sol de galet, une petite phase d'occupation (US 4111-4144) a été fouillée.

C'est sûrement dans le même temps que d'importants remblais sont apportés au nord des latrines (pl. 10, 14) : US 4132 (gros déchets de carrière contre le mur 1), US 4173 (déchets plus fins, quelques blocs), recouverts par une fine couche de terre noire (US 4172, due au ruissellement plus qu'à une circulation). Plus au nord, l'US 4145 peut leur être équivalent, mais l'érosion ne permet pas d'être affirmatif (US non fouillée, en bordure de décapage). Il est impossible de dire d'où proviennent ces résidus de carrière, bennés en bordure de cour, aggravant le phénomène de comblement. Un épais niveau de mortier désagrégé rose-orange recouvre l'ensemble (US 4171). Le pendage général de ces niveaux est nord-ouest/sud-est. Ils disparaissent à hauteur de l'ancien creusement 4315, comblant la cuvette toujours présente au-dessus de ce dernier.

Un épais remblai (US 4165) très hétérogène de terre noire, cailloux, tuiles et ardoises recouvre l'ensemble, selon toujours le même pendage<sup>46</sup>. Un niveau de petits cailloux compactés (US 4162, pl. 10, 14) le recouvre. Compte tenu de la forte pente, il est difficile d'imaginer que l'on y ait beaucoup circulé mais l'induration est pourtant nette. Une fine couche d'occupation le recouvre (US 4161). Postérieurs au remblai 4179, on ne peut dire si l'ensemble de ces niveaux (depuis l'US 4173 jusqu'à l'US 4161) est antérieur à la mise en place du nouveau sol 4112 ou contemporain. La lecture est difficile (« liant » du mur 4220, US 4165 et 4160 identiques), mais il semble (sans certitude) que le remblai 4165 et le sol de cailloutis aient été traversés pour la mise en place du mur 4220 (creusement 4164) : absence de cailloutis bien compacté en bordure de 4220, présence de plus gros blocs dans le remblai (US 4163), toujours en bordure. La cour, remblayée au fil du temps, a pu être « curée » avant la mise en place du 2<sup>e</sup> sol 4112 et du mur 4220. Cependant, l'altitude du sol 4162, en bas de la pente, est de 37,89 m NGF, très haut par rapport aux latrines. Il faut peut-être imaginer une phase comprenant le déversement de remblais (déchets de carrière, mortier), la construction du 2<sup>e</sup> sol et du mur 4220 à travers l'US 4171, retenant un nouveau remblai, apporté en deux temps (US 4165 puis 4160), expliquant la présence d'un niveau de circulation intermédiaire, voire un mur 4220 lui-même élevé en deux temps.

Ce mur 4220 est construit dans le prolongement du mur 1 (pl. 06, 10, 14). Composé d'un unique parement sud, en moyen à grand appareil de pierres de taille et de moellons en remploi, il semble avoir été pensé pour barrer toute la largeur comprise entre l'entrée des latrines et la base du donjon, de manière à bloquer toutes les terres qui venaient s'accumuler sur le sol de galets et donc obstruaient l'accès aux latrines. Au pied du donjon, les blocs 4226, installés à travers l'US 4309 (creusement 4320), semblent former son extrémité orientale. Fonctionnant parfaitement avec le sol 4112, il peut lui être contemporain et maintenir les remblais 4165 et 4160.

---

<sup>46</sup> Le niveau limoneux 4322 correspond au dépôt lié à l'infiltration d'eau, retenu par les niveaux de mortier et de calcaire sous-jacents.

Installés à travers le remblai 4160, trois blocs (US 4131, pl. 06) situés dans le prolongement du piédroit ouest de la fenêtre des latrines suggèrent que cette dernière n'a pas été condamnée<sup>47</sup>. Ces blocs (emplois<sup>48</sup>) pouvaient maintenir la terre, même si cela tient du bricolage (cliché 17).

Plus au nord-est apparaissent des niveaux d'éclats calcaire et de mortier (US 4194, 4139), de terre noire (US 4193), recouverts par une épaisse couche de terre noire hétérogène (US 4138), équivalente au remblai 4160. A cet endroit, l'érosion du talus est très nette, avec un phénomène de ravinement, comblé par l'US 4138.

Le plan de Claude Masse pourrait correspondre à cet état, même si le mur 4220 n'est pas indiqué. L'expression « étroit, inconfortable et comblé par des ruines » que Masse attribue à cette cour pourrait ici trouver une justification.

Cette 1<sup>ère</sup> phase de réaménagement des communs n'est pas parvenue à maintenir les remblais et terres situées au nord, en dépit du muret de terrasse 4220/4226. Un second muret de terrasse est alors édifié (mur 8, US 4215, pl. 07, 14, cliché 18), selon un axe différent (nord-ouest/sud-est). Celui-ci n'est pas fondé sur du solide, mais simplement bâti en suivant la pente du terrain. Ce muret est donc grossièrement parallèle à la pente et descend vers le donjon en venant mordre sur l'angle du sol de galets 4112. Sa tranchée de fondation (US 4136) est étroite, avec un élargissement du côté nord. Elle traverse le niveau hétérogène 4138/4160. Construit en moellons liés simplement par de la terre, les assises suivent la pente. Il est parementé des deux côtés, pour une largeur de 80 cm. Pouvant fonctionner avec le mur 4220, il en rend par contre l'extrémité orientale inutile.

Ce second mur de terrasse n'a peut-être pas suffi. La porte du passage reliant la cour au reste du château au sud a été obstruée par deux gros blocs calcaires (US 4030, fouille de 2005, pl. 07), signe probable d'un remblaiement complet de la cour mais du maintien des communs (au moins des fours). Le couloir d'accès aux latrines a été comblé par un remblai toujours semblable aux autres (US 4108, 4110, hétérogène, noir, avec des tuiles et ardoises, pl. 14). Il est interrompu verticalement à hauteur du seuil. Au-delà, la pièce était comblée par les mêmes décombres que l'on retrouve sur l'ensemble du sondage, liés à la démolition des communs. Cet effet de paroi peut être dû à la présence d'une obturation de la porte, récupérée ensuite. Le remblai semble s'être déversé dans la pièce après cette récupération (US 4128). Il contenait de nombreux restes de verres à verre et de bouteilles, présent aussi au pied de la baie 4214. Au sud du mur 8, on trouve un niveau hétérogène de terre noire lié à ce comblement de la cour ou à la démolition des communs (US 4157, 4159). Sur le dallage des latrines, une couche d'occupation peut être le signe de l'abandon de la pièce avant sa destruction (US 4129).

---

<sup>47</sup> Côte 38,7 m NGF en bordure du mur 1 ; 38,79 m NGF au nord.

<sup>48</sup> Dont le emploi d'un fragment de bassin ou cuve quadrangulaire ( ? ) portant des traces de rive.

## Démolitions, récupérations et restauration du XIX<sup>e</sup> s.

La démolition des communs du château s'est apparemment faite en une seule fois. Le décaissement (US 4127) est plus important au sud et à l'est, comblé en grande partie par les déblais, provenant des bâtiments dont certaines parties ont été récupérées plus en profondeur. Les pierres de la fenêtre de la latrine sont récupérées ainsi que les parties hautes des murs 1 et 2. Le four 1 est fortement arasé. Le four 2 est traversé, de part en part, suivant un axe est-ouest, par la démolition qui ne laisse debout que le mur 3. Différents effets de parois, au niveau de la fenêtre des latrines (montrant l'accumulation de remblai au nord du mur 1) et au niveau du seuil des mêmes latrines témoignent de l'état de comblement de certaines zones des communs et la possible présence de bouchages.

Ensuite, une succession de niveaux de démolition de sable ocre, de blocs appareillés (moellons et pierres de taille) ou non en vrac, d'éclats calcaires, de tuiles, de mobilier céramique (pl. 33, 34) et de mortier vient s'accumuler (US 4100, 4101, 4104, 4133). Parfois, viennent s'intercaler quelques couches de limon gris ou brun (US 4103, 4105, 4134). Leur épaisseur dépasse souvent le mètre, notamment dans les latrines, qu'elles comblaient presque entièrement. Ces niveaux ont été vidés et remontés sur le bord du sondage à la main. Ce travail a pris beaucoup de temps en début de chantier. Il n'a pas été possible de les vider à la pelle mécanique du fait de la présence de l'arase des murs 1 et 3 notamment.

En parallèle à la destruction des communs, une reprise du parement intérieur du mur 5 est effectuée sur son arase. L'US 4205 (mur 4, pl. 08, 10 élévation N-N', cliché 19) est ainsi montée en moellons de petit et moyen appareil, le tout lié à la terre. Les limites connues de cette reprise dépassent le secteur de construction des communs et recouvrent les niveaux de démolition, présents sur l'arase des murs 1 et 2 (US 4104, creusement 4344). Il ne paraît pas cohérent de les lier. Les limites entre le blocage 4224 de la chemise et le blocage de cette reprise sont incertaines : elles se situent à environ 80 cm du parement de la chemise, où son mortier orange disparaît pour laisser place sur une grande profondeur à la terre grise servant de liant, jusqu'à l'arase du mur 2.

Dernier avatar dans le secteur, les restaurations du donjon (pl. 08) viennent de nouveau perturber la stratigraphie. Des reprises de maçonneries du donjon ont été effectuées, vraisemblablement peu après la destruction des communs. La base du contrefort sud-est (US 4040, cf. fouilles de 2005) a été refaite pour remplacer le mur moderne doublant le donjon (US 4020). Cette reprise a été accompagnée d'un rejointoiement réalisé sur la moitié supérieure du mur 4233/4060 (US 4050/4240). Le mortier très sableux, ainsi que des éclats calcaire ou des tuiles, viennent combler les cavités de l'ancienne maçonnerie, et viennent s'appuyer sur la reprise du contrefort 4040 (observations faites en 2005). Une tranchée profonde (US 4338, environ 80 cm de large) a été réalisée au pied du donjon entre les contreforts. Elle doit être contemporaine du rejointoiement, mais il peut s'agir d'une tranchée réalisée au début du XX<sup>e</sup> s., lors de la restauration du donjon, pour vérifier l'état sanitaire des maçonneries. La reprise du contrefort nord-est du sondage (US 4216) et sa tranchée de fondation, creusée jusqu'au substrat calcaire (US 4142), sont bien lisibles dans la coupe (pl. 10, élévation M-M'). Elle semble postérieure à la démolition des communs, traversant un niveau de terre végétale (US 4330, décapée et indifférenciée de l'US 4331). Cette reprise en sous-œuvre est réalisée en petits moellons (pl. 11) avec notamment un emploi de colonnette avec sa modénature (tailloir ou base sommaire). La tranchée est étroite en partie basse du

côté sud et large de 30-40 cm à l'ouest. Après ces réfections, la zone est fortement remblayée (terre végétale US 4331).

Ces différents travaux doivent être différenciés de ceux, bien documentés et étudiés par Sonia Servant<sup>49</sup>, réalisés au début du XX<sup>e</sup> s. (à partir de 1902), lors de la grande restauration du donjon, voulue par Emile Combes. La partie basse de l'élévation du donjon est entièrement refaite (US 4070) et percée d'une baie. L'ensemble du 1<sup>er</sup> niveau est concerné (intérieur et extérieur). Cette reprise vient recouper le rejointoiement 4050/4240. La réfection de la partie basse de l'élévation du contrefort nord-est semble lui être contemporaine (US 4239) et venir recouper les fondations 4216. Ces nouvelles maçonneries ont été réalisées en pierres de taille neuves, contrairement aux autres, notamment l'US 4040, entièrement en remploi et sur laquelle vient buter l'US 4070.

Les datations des démolitions ne sont guère précises, mais il faut signaler que sur le premier cadastre, dit napoléonien, daté à Pons de 1813, la parcelle est signalée comme bâtie<sup>50</sup>. En revanche, sur le projet de réaligement de la ville de Pons, daté de 1855, les bâtiments ont tous disparus<sup>51</sup>. Autre indice, une gravure d'Auguin (fig. 27), datée des années 1839-1843, montre la chemise en élévation vue de la place de la Marronnière. La fin du glacis et les contreforts sont parfaitement visibles, seul le couronnement a disparu. Malheureusement aucune vue ne témoigne de la présence ou de l'absence des communs derrière la chemise. Les sondages effectués dans les registres de délibérations municipales n'ont pas donné de résultats à ce sujet. C'est donc après 1843 que la fausse chemise est arasée (arasement US 4345). Sur le mur ouest du donjon, la troisième toiture (toit à la Mansart), semble appartenir à d'autres bâtiments, peut-être construits au XIX<sup>e</sup> s., après la démolition des communs. C'est ce que suggère un plan réalisé en 1881 par Moyneau (sur la vue en coupe du donjon)<sup>52</sup>. L'ensemble des bâtiments accolés était déjà détruit lorsque commence la restauration voulue par Emile Combes à la fin du XIX<sup>e</sup> s.

Pour conclure, ce sondage a permis de mettre au jour du bâti dans un bon état de conservation. Les latrines, son dallage et sa fosse viennent enrichir nos connaissances sur les aménagements modernes de ce type, fort peu connus et étudiés<sup>53</sup>. La chemise du donjon, que l'on pensait médiévale, peut être moderne (2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> s.) et assurément postérieure au donjon. Une contrescarpe (voire une véritable courtine) inconnue a été découverte. Le fossé du donjon médiéval ou d'un bâtiment antérieur a peut-être été entraperçu. Large de plus de 10 m et au moins profond de 2 m, il bordait le donjon à 4 m en avant. Force est de reconnaître

---

<sup>49</sup> Faucherre N., Servant S., « Pons (Charente-Maritime), la force du symbole de 1240 à 1900 », *Tours seigneuriales de l'Ouest, travaux récents sur quelques tours maîtresses, de la Normandie à la Catalogne*, Faucherre N. et Rémy C. éd., Poitiers, C.E.S.C.M., mars 2004, p. 75-85.

<sup>50</sup> Cadastre dit napoléonien de la ville de Pons, section A2, mairie de Pons ou Archives départementales de la Charente-Maritime. Champagne A., Joy D., *Etude documentaire et architecturale de la ville de Pons*, Communauté de commune de la région de Pons, Ville de Pons, SEMDAS, Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes, juin-novembre 2004, rapport dactylographié, vol. 1, Fig. 14.

<sup>51</sup> Projet de réaligement de 1855, original DDE de Pons. Photographie dans Champagne A., Joy D., *Etude documentaire... op. cit.*, vol. 1, Fig. 15.

<sup>52</sup> Paris, Médiathèque du Patrimoine.

<sup>53</sup> Une fouille programmée réalisée en juillet 2006 dans un des bâtiments de l'abbaye de Fontdouce (17) sous la responsabilité d'Eric Normand (SRA) a permis de mettre au jour des latrines datant de la même période, avec des dispositifs différents : unique siège (pour les rares moines), même dallage avec une rigole pour le nettoyage, évacuation directe dans un ruisseau canalisé et voûté, passant sous le bâtiment.

que dans ce secteur, les vestiges de l'époque médiévale n'ont pas résisté aux assauts du temps, et aux aménagements des hommes.

Dans le cadre du réaménagement des abords du donjon, ces données fourniront à n'en pas douter des axes de mise en valeur, autour des fortifications.

## 2- Le sondage 5

Le sondage 5 est positionné dans l'angle nord-ouest de la place de la Marronnière, le long de la rue Emile Combes et de la place de la République (pl. 02). Son installation tient compte de la présence d'une cabine téléphonique, d'un regard d'évacuation toutes eaux et surtout des arbres. Effectivement, les marronniers sont plantés en rangées distantes de moins de 6 m. Leur état de santé laisse grandement à désirer, puisqu'une enquête sanitaire a conclu que la majorité devait être abattue. La distance entre chaque arbre nous a obligé à ouvrir le sondage suivant une orientation nord-est/sud-ouest afin de descendre tout en respectant les paliers de sécurité ; dans chaque rangée, les marronniers sont plantés tous les 4 ou 5 m.

La position du sondage, proche du sommet supposé du promontoire, est censée faciliter une fouille jusqu'au substrat calcaire, dans une zone beaucoup moins remblayée.

Son objectif est de vérifier la présence d'habitats, ou d'autres vestiges, détruits lors de la construction de la place. Cette dernière est une création de César Phœbus d'Albret, vers 1670. Cette date nous offre un excellent *terminus*. Auparavant, nous ignorons absolument tout de cet espace.

Les indications portées sur les plans de Cl. Masse informent de la présence dans le quartier de l'ancienne église Saint-Sauveur, détruite au XVI<sup>e</sup> s. A priori, celle-ci devrait plutôt se situer de l'autre côté de l'actuelle rue Emile Combes (ancienne rue Saint-Jacques). Des procédures menées par la municipalité au XIX<sup>e</sup> s. nous apprennent qu'au niveau de la place de République (alors place du château), il existait avant 1621 et la prise de Pons par les troupes royales, une salle de jeu de paume<sup>54</sup>. Alors en ruine au milieu du XVII<sup>e</sup> s., elle est vendue, le 16 octobre 1666, par le seigneur de Pons, à un certain Seguin, son maître cuisinier. Ce terrain, de 16 m sur 8 m se trouverait devant la maison du cuisinier, probablement l'actuel bar-restaurant le Français<sup>55</sup>.

Au-delà de l'anecdote, l'information est très intéressante quand à l'état de l'îlot d'habitation localisé entre le donjon et l'actuelle rue Emile Combes. Cet espace a dû considérablement souffrir des différentes chutes de la ville au XVI<sup>e</sup> s., en 1621, en 1646 et des renforcements des défenses du donjon et du château. Nous étions là sur le flanc le plus faible du château, face au plateau. Les maisons ici installées ont pu être détruites volontairement pour faciliter la défense du château ou bien être involontairement lors des assauts contre le donjon. Leur existence est, par ailleurs, prouvée dans un censier de la sirie de 1520 qui mentionne des jardins collés au château :

---

<sup>54</sup> Mairie de Pons, Arch. municipales, cahiers de délibérations, 1891, fol. 96-103. Ce document est signalé par Pierre Sénillou, *Pons à travers l'histoire*, vol. 2, p. 14.

<sup>55</sup> Parcelle n° 153 ? de la planche 02.

- La maison de Jean Laudays, maréchal, tenant « *d'un bout devant* » à la rue Saint-Jacques et derrière aux murs du château, le jardin de la dite maison entre deux <sup>56</sup>.

Ces maisons donnaient donc sur la rue Emile Combes et leurs jardins sur les remparts du château sans qu'aucune venelle ne vienne ici desservir le cœur de l'îlot.

## Les premiers aménagements : la phase I

Aucun niveau antérieur à l'époque médiévale n'a été retrouvé dans ce sondage, même si un peu de mobilier antique, résiduel, a pu, ci et là, être ramassé dans certaines couches.

La phase I est uniquement présente dans l'espace central du sondage (pl. 15). Au-dessus de la roche (US 5018), ici à l'altitude 38,13 m NGF et d'un niveau de terre marron, non anthropique (US 5047), nous sommes en présence de plusieurs strates d'un limon noir compact (US 5043/5046), parfois charbonneux (US 5042) et chargé de pierres calcaires (pl. 19). Ces strates paraissent supporter deux niveaux de circulation, seulement conservés au centre du sondage, sur quelques dizaines de centimètres à l'altitude 38,51 m NGF. Le plus ancien, en lambeau, est constitué de mortier blanc (US 5045), l'autre de pierres calcaires compactées (US 5041, cliché 20). Tous deux paraissent fonctionner avec le mur 53 (US 5105), en dépit de l'absence lien stratigraphique direct.

Ce dernier (US 5105, large de 60 cm), orienté nord-ouest/sud-est, est uniquement parementé en petit appareil de moellons assisés sur sa face sud<sup>57</sup>. La face nord est très grossièrement montée, à tel point qu'il a été délicat de le distinguer des autres niveaux caillouteux. Construit dans une tranchée étroite, il semble maintenir les niveaux situés au nord, alors qu'un important niveau d'argile jaune et de graviers (mortier, US 5037) vient s'appuyer contre le parement au sud (cliché 21). Possible niveau de chantier, il recouvre un remblai (US 5038, côte 38,13 m NGF). Ces niveaux n'ont pas été fouillés. Au sud du mur 53, la roche apparaît en coupe à une altitude inférieure (37,80 m NGF). La différence de traitement du mur s'expliquerait ainsi dans un espace aménagé en terrasses. Le mur peut n'avoir jamais eu d'élévation.

De la même phase, deux autres couches ont été conservées au sud, peut-être un niveau de chantier (US 5037) et un remblai (US 5038). Elles n'ont pas été fouillées faute de temps.

La taille des fenêtres de fouille rend difficile l'interprétation des espaces mis au jour, tout au plus le niveau de sol 5041 pourrait-il faire penser à un extérieur. Ces sols sont très abîmés par un creusement (US 5056) et son remplissage (US 3036), avant d'être recouverts par un remblai (US 5033) qui scelle aussi la destruction du mur 53, clôturant la phase I.

<sup>56</sup> Bib. Mun. La Rochelle, Ms 1241, fol. 32 v°.

<sup>57</sup> Avec remploi portant des traces de marteau-taillant. Le mur a été arasé à la côte 38,56 m NGF. Les pierres sont simplement liées par de la terre grise marron.

## La phase II (XIV-XV<sup>e</sup> siècles ?)

L'abandon du sol 5041 et du mur 53 marque un déplacement du bâti dans le secteur. Les niveaux anciens (US 5037/38) au sud du mur 53 sont creusés pour installer le nouveau mur 52 (US 5102, pl. 16 et 19). La tranchée de fondation (US 5032, cliché 21) est large d'environ 50 cm. Sa fouille a été rendue difficile par sa profondeur ainsi que par l'instabilité de la couche 5031 et la présence de très nombreuses radicelles. De ce fait, d'éventuelles pollutions du mobilier des niveaux 5035 et 5024/5034 sont envisageables. Ce mur, bien assisé, large de 58 cm, est monté en belles pierres de taille de moyen appareil<sup>58</sup>, liées au mortier de chaux (cliché 22). Il est directement posé sur la roche (37,81 m NGF). Son parement sud, vraisemblablement entièrement visible dès l'origine, est totalement constitué de pierres de taille, alors que le parement nord possède quelques moellons en partie basse, au fond de la tranchée de fondation (pl. 19, élévation D-D'). Sa construction semble aller de pair avec la destruction du mur 53, auquel il succède. Ils sont parallèles et le déplacement vers le Sud permet d'élargir l'espace central d'environ 1,8 m.

Au sud, la zone est fermée au sud par le mur 52 et au nord, par le mur 51 (cliché 23). Ce dernier, large de 65 cm, est installé à peu près en même temps que le mur 52 ou peu après. La tranchée de fondation (US 5055), étroite, recoupe les niveaux inférieurs à US 5030 et s'élargit légèrement au sommet. La face sud ne conserve qu'une assise d'élévation en moyen appareil de pierres de taille<sup>59</sup> (US 5101), à partir de la cote 38,92 m NGF, confirmant la lecture difficile de la coupe (pl. 19). Les fondations du côté sud (US 5107) forment un très faible ressaut (cliché 24). Il s'agit d'un blocage de blocs calcaires bruts noyés dans un mortier terreux marron qui lie aussi les pierres de taille. Un lit de tuiles apparaît aux environs de la cote 38,73 m NGF (planche 19, élévation E-E'). Il correspond à l'élargissement de la tranchée de fondation au sud, mais aussi au départ de l'élévation du côté nord, qui comporte deux assises en pierres de taille, reposant sur deux à trois assises de moellons, débordantes et très irrégulières, pouvant s'apparenter aux fondations visibles sur la face sud, mais mises à nu postérieurement (US 5103). Cette différence de traitement et de finition entre les deux parements est la marque d'une différence de niveau d'utilisation entre la partie centrale et la partie nord en contrebas.

Dans la partie centrale, le sol 5041 est de nouveau remblayé par deux niveaux de terre chargés de cailloux (US 5030 et 5005) qui servent probablement à accueillir un sol de pierres calcaires (US 5004, cliché 25) à la cote 39,05/39,25 m NGF, présentant un pendage nord-sud (pl. 17). Ce niveau d'extérieur porte de fortes traces d'usure et de polissage significatives. Quelques empruntes plus marquées pourraient être assimilées à des débuts d'ornières (cliché 26). Elles sont orientées nord-ouest/sud-est, dans le sens du pendage général du sol. Il est relativement marqué : 20 cm de pente en 3 m. L'orientation est surprenante puisque les eaux sont dirigées vers le château et ses fossés, alors que la rue Emile Combes n'est qu'à 2 ou 3 m à l'Ouest. Nous distinguons de même, à l'œil nu, le caniveau central conçu pour l'évacuation du pluvial. Profond de plus de 5 cm, pour une largeur conservée de sol de 2,45 m au maximum, il éloigne l'eau des murs et les protège de l'humidité. Le lien stratigraphique direct entre le sol 5004 et les murs a disparu. Effectivement, le sol 5004 a été rogné sur les parties

<sup>58</sup> Dressées au marteau-taillant. La hauteur des assises avoisine les 30 cm.

<sup>59</sup> Dressées au marteau-taillant, avec quelques traces de pic (équarrissage).

extérieures, les plus hautes (au-dessus de la cote 39,30 m NGF), lors de la destruction du secteur. Au-dessus du sol, un petit niveau d'occupation (US 5003) est conservé.

Attardons nous maintenant sur la nature des espaces sud et nord.

Nous ignorons tout de la partie nord du sondage lors de la phase II. Les niveaux de sols appartiennent à la phase suivante.

Dans le bâtiment sud, aucun niveau de sol n'a été découvert. La seule information récupérée par la fouille entreprise au pied du mur 52, c'est la présence d'un important creusement (US 5052) dans le rocher. Parallèle au mur 52, il est bien vertical plonge sur au moins 60 cm sous la fondation du mur 52, avec laquelle il forme un ressaut d'environ 10 à 15 cm (fig. 19, élévation A-A'). Nous pourrions être en présence d'une cave. Ce creusement est comblé de plusieurs niveaux de remblais. Le plus ancien (US 5051), hétérogène, est chargé de petits nodules de mortier orangé, mortier proche de celui d'origine du mur 52. Il n'est pas impossible le comblement de cette hypothétique cave corresponde à une phase de modifications et/ou à une reprise du mur 52 visible par la différence de mortier de l'arase de l'assise la plus haute, conservée à l'est.

### La phase III (XV<sup>e</sup> siècle ?)

Du bâtiment nord, nous avons, en revanche, eu la chance de retrouver un magnifique niveau de sol de mortier jaune (US 5007) à l'altitude 38,35 m NGF (cliché 27, pl. 17 et 19). Nous retrouvons ici une différence de niveau entre la partie centrale (rue à 39,30 m NGF environ) et ce sol, significatif d'une maison en partie excavée.

Le sol repose sur un premier niveau d'occupation, non fouillé (US 5023-5039), et se trouve recouvert par un second niveau d'occupation (US 5009). Ces niveaux cendreuse, charbonneux, gras, gris et parfois violacé sont typiques d'un intérieur de maison. Des fosses (5011, 5022) creusées dans le sol 5007 ont fourni de la vaisselle culinaire (marmite 65246, pl. 30).

Ces niveaux de sol et d'occupation s'appuient sur les premières assises de moellon du mur 51 (US 5103) ainsi que sur une probable cheminée (US 5100, cliché 28). Celle-ci n'a été qu'entr'aperçue dans la coupe est du sondage. Appuyée contre le mur 51, elle mesure au moins 138 cm de profondeur. Quatre belles dalles de la bordure de l'âtre sont visibles. Trois d'entre elles portent un chanfrein. La quatrième, en bordure du mur 51 est fortement dégradée mais ne semble pas avoir possédé de chanfrein. Elle peut correspondre au piédroit droit. Les pierres ne semblent pas avoir spécialement souffert de la chaleur. Elles devaient donc être suffisamment éloignées du cœur de l'âtre. Tous les niveaux de sol et d'occupation vus précédemment viennent en partie recouvrir et noyer petit à petit la cheminée. La taille et la facture de cette dernière peuvent laisser supposer que nous sommes dans l'intérieur d'une maison d'un certain niveau social. La position de la demeure, au cœur de ville, face à l'ancienne église Saint Sauveur, probablement à l'angle de la place du château et face à l'entrée de ce dernier, appuie cette hypothèse.

Cet état (sol 5007 et structure 5100) correspond à une seconde phase d'occupation de la maison. La partie basse du parement nord du mur 51 (US 5103, pl. 19 élévation F-F') correspond nettement à des fondations, mais les blocs sont très usés par rapport à ceux du côté sud. L'ensemble du parement a été rejointoyé (US 5101 et 5103) par un mortier jaune

identique à celui utilisé pour le sol 5007. Cela indique que l'intérieur de la pièce a été décaissée (US 5058) : le sol d'origine devait se situer aux environs de la cote 38,77 m NGF, pour être abaissé ensuite d'environ 32 cm.

En bordure nord-ouest du sondage, les assises de pierres de taille s'interrompent et seules les fondations se poursuivent. Un premier remblai limoneux jaune vient s'accumuler dans la partie ouest de la pièce (US 5012), suivi par un second (US 5049) composé de tuiles, pierres et scories dans une matrice limoneuse marron. Sur ce niveau, probablement issu d'une destruction, est installé un bouchage de blocs grossiers et fort mal montés (US 5104) dans l'hypothétique ouverture du mur 51, à moins qu'il ne s'agisse d'un arrachement d'origine inconnue. Dans les deux cas, la réfection, même de piètre qualité témoigne d'une dernière occupation des lieux. Une feuillure se dessine en plan, pouvant indiquer la présence d'une porte ouvrant vers l'intérieur de la maison. Cette ouverture grossièrement condamnée postérieurement (US 5104) pouvait posséder un emmarchement, récupéré ensuite (cliché 30). Le bouchage n'ayant pas été démonté, faute de temps, il n'est pas possible d'en dire plus. Aucun niveau de sol contemporain n'a été retrouvé.

Dans le bâtiment sud, un second état de cette maison est connu avec l'installation du mur 54 (US 5106, cliché 31, pl. 17). Orienté nord-sud, celui-ci vient s'installer sur contre le mur 52 et sur le remblai 5051. Son extrémité s'appuie quasiment sur la roche au pied du mur 52, alors que le reste n'est pas véritablement fondé. Large de 50 cm, il est constitué de blocs de démolitions particulièrement hétérogènes<sup>60</sup>. On y trouve pêle-mêle du moellon, du petit, moyen et grand appareil de moellons ou de pierres de taille, avec les blocs les plus gros localisés en bordure du mur 52, mais liés toujours par le même mortier de chaux jaune.

De nouveaux remblais (US 5040, 5044, 5048), riches en mobilier (pl. 31), ont du servir à remonter l'altitude du niveau de vie. Dans l'angle des murs 52 et 54, l'US 5040 est constituée de gros blocs, à peu près alignés à 70 cm du mur 52. Ils peuvent être destinés à renforcer le remblai très meuble pour supporter une éventuelle structure accolée au mur. Le comblement de la cave et ces derniers remblais peuvent appartenir à une même phase, la construction des fondations du mur 54 s'intercalant entre les deux<sup>61</sup>.

## La phase IV d'abandon (antérieure à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle)

La phase d'abandon du secteur ne semble pas rapide et violente. Dans le bâtiment sud, un remblai (US 5029) très proche des précédents (US 5040/44/48) scelle la destruction du mur 54 et accueille l'unique sol (US 5028) découvert dans la zone (pl. 18, cliché 29). Composé de mortier blanc et de petites pierres calcaires, il vient s'appuyer contre le mur 52 à l'altitude 38,7/38,8 m NGF. Il n'est recouvert d'aucune occupation, mais d'un niveau de destruction (US 5027) et d'un remblai gris caillouteux (US 5026). C'est ensuite qu'une partie des pierres du mur 52 sont récupérées (US 5013). Cette récupération forme une tranchée parfaitement visible (US 5014) marquant la fin de l'occupation de la zone.

---

<sup>60</sup> Bloc équarris ou partant des traces grossières de marteau-taillant. Les pierres les mieux taillées portent des traces de brettage. Certaines pierres du parement sud-est se sont légèrement déversées.

<sup>61</sup> L'US 5108 située entre les US 5051 et 5044, à la base du mur 54, correspond à un écoulement du mortier utilisé pour le mur.

Les niveaux suivants ne sont qu'une succession de remblais, dans lesquels sont recrusés des fosses. L'US 5006 est un niveau cendré particulièrement riche en faune et mobilier céramique. Elle ressemble vraiment à une poubelle domestique avec des curages de foyers. Dans cette épaisse couche, une première fosse (US 5054) est creusée comblée par un niveau de blocs calcaires (10-15 cm de diamètre, US 5017) et une succession de niveaux finement stratifiés (US 5000, 5001, 5002, 5050) de limon cendré riches en mobilier (pl. 30, 36). Une fosse (US 5053) comblée de tuiles, est creusée à l'ouest, alors qu'au sud un gros remblai plus argileux et moins cendré (US 5020) marque le comblement définitif de cette pièce.

Pour conclure, et en dépit de la taille réduite des fenêtres de fouille, ce sondage nous a permis de saisir une partie de l'organisation de l'îlot détruit lors de la construction de la Marronnière. Un espace ouvert, une cour ou plus probablement une rue, structure le quartier. Orienté est-ouest, elle est parallèle à la place de la République. Seules les altitudes des niveaux de circulation surprennent. Nous sommes ici à 2 ou 3 m au-dessus du niveau actuel de la rue Emile Combes. Peut-être cet espace ouvert se terminait-il sur la rue par un mur de terrasse. Des bâtiments, probablement une maison au nord, en partie excavées, la bordaient.

Malgré, les réaménagements successifs inhérents aux zones d'habitation, l'ensemble est bien conservé et protégé ici par au moins 1 m de remblai. Les maisons médiévales s'y succèdent, certaines ayant conservé leurs derniers niveaux d'occupation, les plus anciens ayant été détruits par des excavations plus récentes (aménagement de caves).

La stratigraphie, ainsi que le travail sur les élévations, ne permettent pas d'affiner une quelconque datation en valeur absolue. Les appareillages, les traces d'outils et les connaissances historiques sur la zone permettent d'affirmer que nous sommes sur des constructions antérieures à l'aménagement de la place de la Marronnière dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. Les datations de l'ensemble, proposées sur les plans, se réfèrent essentiellement au mobilier découvert et à l'histoire du quartier. Ce dernier fut ainsi aux premières loges des troubles.

### **3- Le donjon, chronologie de construction**

Les planches 22 à 24 illustrent l'évolution des constructions repérées à ce jour dans les proches alentours du donjon. Cette proposition de synthèse tient compte des résultats des fouilles de 2005 et de 2006, ainsi que des observations effectuées en parallèle aux études de l'architecte des Monuments Historiques, Mr. Villeneuve ; études préalables aux aménagements du donjon dans le cadre du projet « Pons, cité médiévale ».

Les premières traces d'occupation sont les restes de murs datant du haut Moyen Âge, fouillées en 2005 dans les sondages 2 et 3 (US 2100 et 3050, pl. 22). Il faut y adjoindre un fond de fosse ou de trou de poteau dans le sondage 2 (US 2048).

Une seconde phase de construction se dessine ensuite, beaucoup mieux conservée. Elle est constituée d'une part par les différents massifs architecturaux apparus sur la face nord du

donjon (US 3060), au fond du conduit des latrines (US 3120) et d'autre part sur la face ouest dans le sondage 4 (US 4060 et 4233). Ces murs d'une facture bien particulière, petits moellons équarris et *opus spicatum*, diffèrent totalement du reste du donjon et ne sont généralement guère associés aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. Il ne peut pas s'agir des fondations du donjon, fondations qui ont été observées dans le sondage 2 et qui sont d'une autre facture. Aucun plan, ni aucune fonction ne peuvent être proposés pour ce ou ces bâtiment(s), sinon qu'ils ont été englobés par le donjon. L'enceinte du *castrum* est aussi de cette période (US 3030), mais nous ne savons pas si elle est antérieure ou postérieure aux bâtiments sous le donjon.

La chronologie relative entre les premières constructions, dites du haut Moyen Age, et celles qui suivent, datable du haut Moyen Age au XI<sup>e</sup> s., n'est qu'une hypothèse basée sur le bon sens et l'observation du plan. Aucun mobilier, ni aucune relation stratigraphique, ne l'atteste formellement. Nous pouvons seulement affirmer que l'enceinte du *castrum* est postérieure au mur 3050 et antérieure au mur 3020, lui-même postérieur au mur sous le donjon (US 3060). Dans le sondage 2, le mur 2100 peut avoir perduré. Des silos, contenant du mobilier du XI<sup>e</sup> s., ont été mis au jour dans ce même sondage 2.

Les résultats des datations au carbone 14 permettent, par contre, de faire remonter la maçonnerie 4060/4233 à une période antérieure à la construction du donjon actuel (IX-X<sup>e</sup> s.).

Il faut peut-être ajouter pour cette période la présence d'un grand fossé, taillé dans le substrat et parallèle à la face ouest du donjon (US 4315).

Juste avant la construction du donjon des XII-XIII<sup>e</sup> s., un ensemble de constructions apparaissent dans le sondage 3. Il s'agit d'un bâtiment construit sur des fondations plus anciennes, dont le mur sud se prolongeait vers l'est. Ce mur sud est encore visible aujourd'hui en élévation (US 3080/3100). Ses fondations (US 3040) ont englobé la maçonnerie antérieure (US 3060). Des niveaux d'occupation contemporains et immédiatement postérieurs sont conservés. Dans la même phase, deux murs d'équerre sont venus fermer l'angle formé par l'enceinte castrale 3030 et ce mur sud (US 3020). Le chaînage entre l'élévation du mur est et celle du mur sud est encore lisible, malgré la disparition du bâtiment. Cette construction datable du XI<sup>e</sup> s. (voire du XII<sup>e</sup> s. ?) alliait le moellonage aux pierres de taille (chaînes d'angle). Elle offre un jalon daté situé entre la construction des murs 3060 et l'enceinte du *castrum* et celle du donjon.

La vue d'une photographie réalisée avant la réfection des parements intérieurs du 1<sup>er</sup> niveau du donjon à partir de 1902<sup>62</sup> rend le problème plus complexe : on y observe le parement intérieur du mur nord du donjon, entièrement en moellons, se différenciant du mur est et de la voûte, en pierres de taille. N'ayant pu consulter l'original de la photographie, il est prématuré d'en tirer des conclusions, mais cela peut être une nouvelle maçonnerie antérieure au donjon. L'épaisseur du mur nord du donjon (4,5 à 4,8 m) interdit d'assimiler cette maçonnerie aux murs trouvés sous le parement extérieur (3060 ou 3080/3100). Il peut par contre correspondre au mur 3120, mais l'épaisseur (2,8 m) semble trop importante. On aurait à faire à deux murs parallèles séparés par un passage.

---

<sup>62</sup> Paris, Médiathèque du Patrimoine, publiée dans Faucherre N., Servant S., « Pons (Charente-Maritime)... » op. cit., p. 83, fig. 8.

Les creusements de la partie ouest du sondage 4 ne peuvent être callée avec beaucoup de précisions. Ils sont soit antérieurs, soit contemporains du donjon du XII-XIII<sup>e</sup> s.

Viennent ensuite les deux phases de construction du donjon (pl. 23). Le premier projet est celui d'un édifice rectangulaire, aux murs réguliers, épais environ de 2,5 m (murs est et sud) ou de 2,80 à 2,90 m (murs nord et ouest). Il est scandé de contreforts peu saillants, plus épais sur les murs nord et sud, que sur le mur est. Le donjon reprend les maçonneries anciennes sur sa face ouest (sondage 4) et sur sa face nord (fond du conduit de latrine, US 3120 et maçonnerie encore visible au XIX<sup>e</sup> s. à l'intérieur du donjon ?<sup>63</sup>) ou présente des fondations débordantes peu importantes (US 2020). L'emplacement de ce 1<sup>er</sup> mur nord est parfaitement lisible dans les murs est et ouest : deux coups-de-sabre apparaissent, dans l'axe du mur 3120. Il semble que ce projet intègre dans un 1<sup>er</sup> temps le bâtiment carré situé au nord. Sa relation avec le donjon est par contre inconnue, de même que l'aspect du mur nord. Ils devaient être accolés. En même temps, une chemise intérieure est édifiée, visible sur les plans de Cl. Masse, mais qui comprend bizarrement des ruptures d'axes (US 2030, sondage 2 et US 3070 sondage 3).

Ce premier projet est abandonné en cour de chantier (pl. 24). Le repentir est lisible dans la maçonnerie à plus de 4 m sur l'angle nord-est et à seulement 1 m environ du sol sur l'angle nord-ouest. Le mur nord est épaissi, enveloppant le mur sud du bâtiment carré qui, lui, est détruit. Le mur nord du donjon prend des proportions considérables, entre 4,50 et 4,80 m d'épaisseur. Le haut de cette nouvelle maçonnerie est bien harpé dans la partie supérieure du donjon. De petits glacis, d'où émergent des contreforts, réduisent en hauteur son épaisseur. Un conduit de latrine est laissé ouvert, près de l'angle nord-ouest, entre l'ancien et le nouvel emplacement du parement du mur nord, ce qui nous permet de voir aujourd'hui les traces des bâtiments antérieurs. A cette phase appartient une grande partie de l'élévation du donjon, notamment les ouvertures du mur sud qui peuvent difficilement être postérieures à la fin du XII<sup>e</sup> s.<sup>64</sup> : baies géminées dont les piédroits sont ornés de colonnettes surmontées de chapiteaux taillés au tour, avec abaque). Le bâtiment carré situé au nord est détruit à cette occasion : son mur sud est englobé dans les nouvelles maçonneries alors que les élévations des autres murs sont détruites.

A ce donjon, peut-être achevé au XIII<sup>e</sup> s., est adjoint un logis seigneurial, très grossièrement parallèle au donjon, datant de la fin du Moyen Age. Il est partiellement debout au début du XVIII<sup>e</sup> s. et visible sur les plans de Cl. Masse. Dans le même temps, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., ou peut-être à la fin du XVI<sup>e</sup> s., durant les guerres de Religions, une chemise extérieure (M 5) est édifiée dans l'ancien fossé (US 4315). Un second fossé (US 4336) lui est adjoint. Cet ensemble restera en place jusqu'à la construction de la place de la Marronnière à la fin du XVII<sup>e</sup> s. nous ne reviendrons pas sur cette chemise extérieure, en bon état de conservation,

---

<sup>63</sup> L' « emmottement » d'une structure antérieure par le mur nord était déjà pressentie par Nicolas Faucherre : Faucherre N., Servant S., *op. cit.*, p. 78.

<sup>64</sup> Nicolas Faucherre voit dans ce donjon une œuvre tardive du 1<sup>er</sup> tiers du XIII<sup>e</sup> s., réalisée par Renaud II de Pons : *id.*, p. 79. Une lettre de 1231 adressée au roi d'Angleterre Henri III mentionne son endettement pour l'achèvement des fortifications, mais cela peut concerner les fortifications urbaines, datables de cette période et bien moins archaïques que le donjon. Si le chantier de ce dernier a pu se prolonger jusqu'à cette date, avec peut-être une interruption importante, nous continuons à retenir une datation dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> s. : une étude précise des vestiges de l'enceinte urbaine, déjà commencée par Diane Joy, permettrait peut-être de mieux cerner l'architecture militaire de Pons au XIII<sup>e</sup> s.

et les questions qu'elle suscite. Toutefois, il est probable que l'arrière de cette chemise ait été remblayé, protégeant par la même, la base du donjon des assauts de l'artillerie. En avant du fossé, une « contrescarpe » (M 7) est édifiée avec des matériaux de récupération. Sa fonction exacte est encore sujette à discussion, mais sa chronologie, à la fin du XVI<sup>e</sup> s. pourrait correspondre aux constructions mentionnées par les chroniqueurs de l'époque, qui rapportent des chantiers utilisant les pierres des églises détruites aux alentours.

Enfin, à la période moderne (pl. 25), des communs (latrines, fours) sont aménagés dans les remblais entre le donjon et la chemise extérieure. Ces travaux datent peut-être de la période de travaux importants du château par César Phœbus d'Albret, durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. Ils modifient aussi considérablement l'aspect du château vu de la ville. Le grand fossé est comblé, la « contrescarpe » détruite et la place de la Marronnière créée à la place d'un îlot urbain détruit. D'après les plans de Cl. Masse de 1714, le niveau de circulation est alors plus bas que l'actuel. Il semble arriver en gros au milieu du glacis de la chemise extérieure, soit à la côte 38,25 m NGF. Les données de fouille témoignent sans équivoque que le niveau de circulation du XVIII<sup>e</sup> s. était au minimum à la côte 39,5 m NGF, soit à moins de 50 cm sous l'actuel, au niveau de l'arase de la chemise extérieure.

Les travaux du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> s. auront raisons de tous ces aménagements.

#### **4- Le puits de l'Anguille<sup>65</sup>**

Participants :

- M. Alain Champagne (archéologue départemental) responsable des fouilles de la place de la Marronnière.
- M. Maxime Dorez (spéléologue)
- M. Jonathan Dorez (spéléologue)
- M. Alexandre Méchain (spéléologue)
- M. Dominique Dorez (spéléologue), président du Comité Départemental de Spéléologie de Charente Maritime.

#### Localisation

Ce puits se situe place de la république à Pons (17800), au Nord de cette place à droite de l'entrée du jardin public. Il est situé sous le remblai du chemin qui mène au parc, qui pour l'occasion a été défoncé.

Le puits s'ouvre à ras du sol et il a été coiffé d'une voûte en pierre pour prévenir de tout risque de chute.

Ce puits n'était plus visible dans le paysage actuel, étant enfoui depuis de nombreuses années ; il a été réouvert à l'occasion de fouilles sur la place du donjon.

---

<sup>65</sup> Par Dominique Dorez, président du Comité Départemental de Spéléologie de Charente Maritime.

## Conditions de visite

La visite a été faite par les membres du Spéléo Club Saintais sur demande de M. le Maire, avec accord de M. Normand des services de la DRAC. Sur le terrain M. Champagne, archéologue, en mission de fouilles au pied du donjon était le représentant de la DRAC.

La visite s'est déroulée en deux étapes :

Ø La première visite a eu lieu le 22 août 2006, elle avait pour but de faire une expertise technique des lieux pour une éventuelle fouille archéologique.

Ø La deuxième visite s'est faite le 16 septembre 2006, pour un sondage archéologique, le but étant d'évaluer l'intérêt archéologique d'une fouille de fond de puits.

## Visite du 22 août

Nous pénétrons dans l'ouvrage par le Nord, où quelques pierres ont été sorties de l'extrémité de la voûte, par les maçons municipaux, pour nous permettre le passage.

Cet ouvrage de dimensions peu ordinaires, 2,40 m de diamètre pour 25 m de profondeur, est en état de conservation remarquable (pl. 00). Les premiers 2,30 m de descente se font dans une partie de l'ouvrage bâtie en moellons, qui reposent sur le socle calcaire. Le reste de la descente se poursuit dans le calcaire. Cet ouvrage a été intégralement taillé dans la roche, les parois sont lisses et l'ensemble a été réalisé avec une grande régularité.

Il n'y a pas, comme j'ai pu observer dans d'autres puits, des orifices à intervalles réguliers qui auraient pu recevoir un système quelconque d'échafaudage. Le gros diamètre de ce puits a nécessité des techniques de creusements différentes. Seuls, une dizaine de mètres avant le fond, trois orifices de 0,50 m sur 0,30 m se situant sur le même plan et peu espacés, peuvent être le témoin du logement d'une structure artificielle. Ces orifices de section identique n'ont pas la même forme (voir schéma pl. 28 et 29).

Huit autres orifices de section beaucoup plus petite 50 mm par 50 mm allant de 140 mm à 280 mm de profondeur et se situant à 1,40 m du fond sont, je pense, le témoin de fixation d'un système de pompage. La présence de sable dans ces trous, témoigne d'un niveau d'eau plus important que le jour de notre visite (0,60 m).

En bordure de puits, une fissure naturelle (diacalse) de dimensions confortables (5 x 1 m sur 3 m de haut) recoupe l'ouvrage. Les extrémités de la diacalse sont des dépôts sablonneux sur lesquels quelques fragments de poteries reposent.

Il n'y a aucune arrivée d'eau visible, le maintien du niveau d'eau actuel se fait par infiltration.

Le fond est apparemment sablonneux et caillouteux, seules trois grosses pierres de taille reposent au fond.

## Hypothèse d'une fouille de fond de puits

La fouille de fond de puits est toujours possible, toutefois dans ce cas, cela risque d'être une longue et coûteuse opération. Plusieurs problématiques sont à résoudre avant d'attaquer un tel chantier.

Ø Evacuation de l'eau 25 m plus haut afin de pouvoir travailler dans un maximum de visibilité.

Ø Evacuation des remblais, dans des conditions de sécurité optimum et de rentabilité maximum.

Ø Acheminement des fouilleurs au fond du puits dans de bonnes conditions de sécurité.

Ø L'ouvrage étant de gros diamètre permet un grand confort pour la fouille et permet également de multiplier le nombre de fouilleurs. Toutefois si nous n'avons pas été gênés lors de nos visites, il serait prudent devant la multiplication d'individus en fond de puits et la durée de la fouille, de procéder à des mesures de toxicité de l'air et de prévoir un système de ventilation artificiel.

## Visite du 16 septembre

Cette visite avait été décidée en accord avec M. Champagne suite aux observations faites lors de la visite précédente. Elle avait pour but de faire un sondage archéologique, afin d'évaluer la nécessité d'une fouille du fond du puits. Un caisson en bois avait été confectionné pour cette opération, posé dans les vases il avait pour but d'éviter les infiltrations d'eau. L'irrégularité du sol n'a pas permis l'efficacité du système, toutefois le caisson a permis de circonscrire précisément la zone du sondage. Deux sondages ont été faits, un en milieu de puits avec arrêt sur bras trop court et oreille dans l'eau, l'autre plus au sec sur l'extrémité la plus large de la diaclase.

Le sondage en milieu humide a montré la présence d'un dépôt de cailloux et de sable épais au moins de 20 cm. Il n'est pas impossible que nous soyons parvenus dans un angle du sondage à atteindre la roche mère (à moins qu'il ne s'agisse d'un gros bloc lisse). Ce sondage a fourni du mobilier céramique et quelques pièces de bois.

Dans la diaclase, un petit sondage a été effectué à sec, sur quelques dizaines de centimètres dans un sable grossier, ocre, chargé de cailloux, déposé probablement par les eaux. Il a fourni un mobilier plus abondant et volumineux.

# PI. 00 : PUIITS MEDIEVAL

Commune : PONS

Coordonnées :

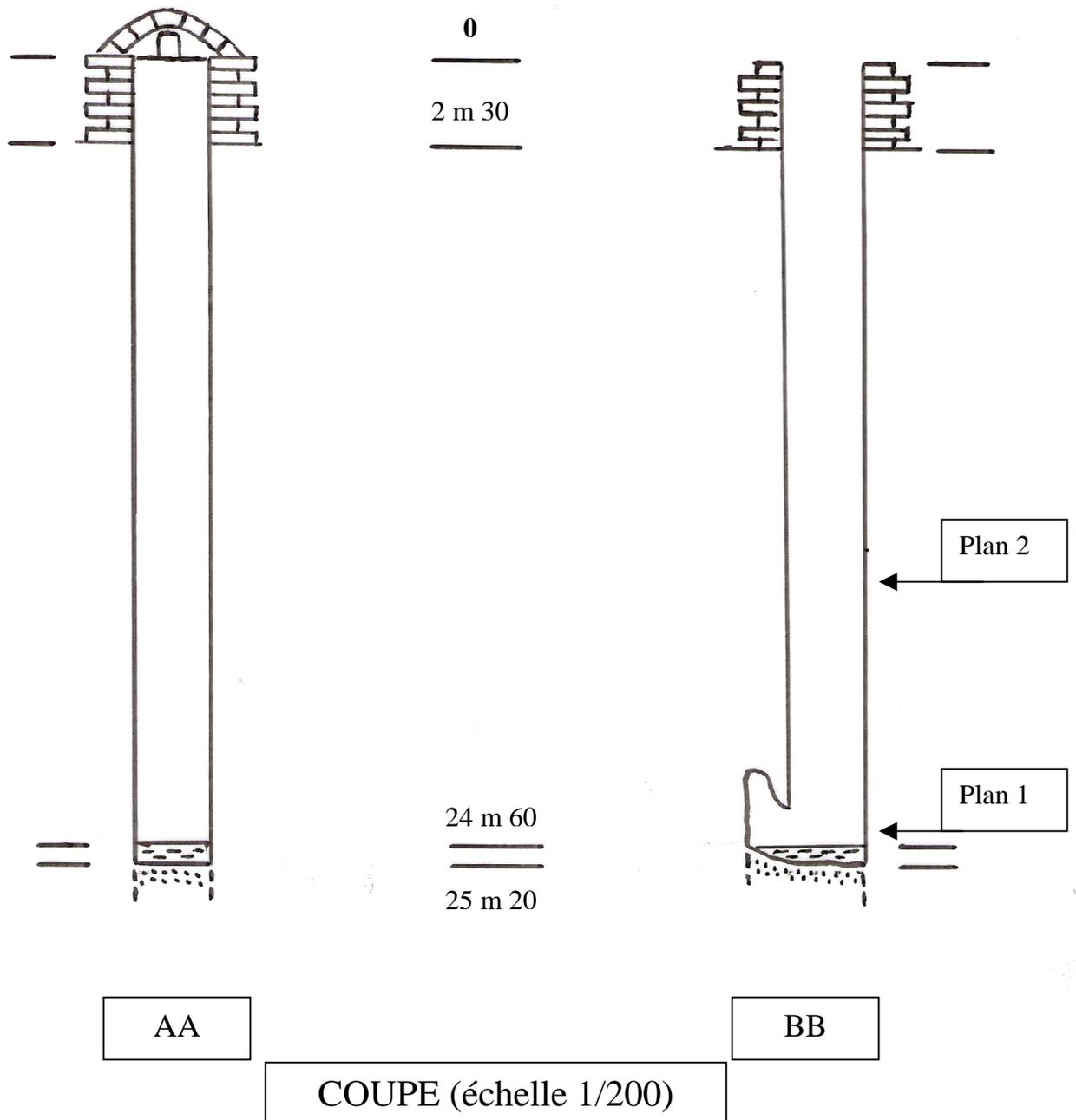
Levée topographique Comité Départemental de Spéléologie de Charente Maritime

Le, 22 août 2006

Levée :  
Dominique Dorez

Report :  
Dominique Dorez

Matériel :  
Compas & Clinomètre Shunto  
Décamètre



### III- Le mobilier

Le lavage du mobilier céramique et de la faune a été effectué par l'équipe durant la campagne de fouille et le traitement global (fin du lavage, inventaire sommaire, remontages et collages éventuels) durant le post-fouille.

Toutefois, la conservation de certaines pièces particulièrement intéressantes (la verrerie notamment et quelques pièces métalliques) ont nécessité une stabilisation rapide. Du mobilier de la fouille 2005, environ 80 fragments de verre à pieds et fioles ont été traitées, et deux objets métalliques, une lame et une clef médiévale, sont encore restauration dans le laboratoire de Catherine Augel.

Des crédits d'état 2006 permettent cette année la conservation et la restauration d'autres pièces en verre et métalliques (fer et bronze) des fouilles 2005 et 2006<sup>66</sup>.

L'enregistrement du mobilier a été fait suivant une manière adaptée à la méthode d'enregistrement de la stratigraphie. Un inventaire des isolats, définitif, est fourni dans ce rapport. Les numéros d'isolat sont les numéros d'inventaire définitif attribués aux objets dans la base du dépôt archéologique de Saintes, gérés par l'état et le service archéologique du Conseil Général de la Charente-Maritime.

Dans ce rapport figure aussi un certain nombre de dessins, d'informations et la numération définitive de mobilier découvert en 2005, mais qui n'avait pas eu le temps d'être appréhender avec un minimum d'attention.

#### 1- La céramique

Cette année, le mobilier céramique, comme les niveaux archéologiques, date principalement de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne.

<sup>66</sup> Liste des objets en stabilisation

	Dénomination	Isolat	Campagne	US
1	double pic	65224	2006	5001
2	applique	65209	2006	4183
3	médaille ?	65207	2006	4161
4	tôle enroulé	65218	2006	5040
5	boucle	65215	2006	5004
6	applique ?	65222	2006	4102
7	boucle à tête en forme de trèfle	65216	2006	5024
8	perle	65206	2006	5002
9	boulet et double pic	2046.10	2005	2046
10	monnaie	1007.01	2005	1007

## A- La période antique

Le mobilier antique est présent dans des niveaux de manière résiduelle. Quelques fragments de sigillée sont à signaler. Des restes d'amphores sont aussi à signaler mais en moins grand nombre que l'an dernier. Pour ces dernières, les productions tarracoennaises sont majoritaires ; à Pons, elles supplantent à partir de la fin du 1<sup>er</sup> s. après J.-C. les productions italiennes, ainsi que cela a déjà été vérifié à Barzan<sup>67</sup>.

Les sigillées découvertes en 2005 ont été identifiées par Jean-Louis Tillard. Je présente ici son inventaire :

US	Forme	Typologie	Ateliers	Datation
1009	Panse de tasse	Drag. 27	Montans	Ier s.
1023	Bord d'assiette	Drag. 15/17	Montans	Ier s.
1048	Pied ou fond de tasse	Drag. 27	Montans	Ier s.
1062	Pied d'assiette	?	Sud Gaule	
1062	? décor à la molette	?	Argonne	IV-Ve s.
1067	Panse de tasse	?	Sud Gaule ?	
2003	Panse de tasse	Drag. 24	Montans	Ier s. préflavien
2003	Bord coupe	Drag. 51	Sud Gaule	Fin Ier-déb. IIe s.
2003	Assiette	?	Montans ?	
2005	Bord de coupe	Drag. 51	Sud Gaule	
2005	Panse de tasse	?	Sud Gaule	
2012			Sud Gaule	Flaviens ?
2012	Assiette ou plat		Sud Gaule	
2047	Bord coupelle	Drag. 35	Montans ?	Fin Ier-déb. IIe s.
3001	Bord d'assiette	Drag. 15/17 ?	Montans ?	
3007	Lèvre		Montans ?	
3013			Centre ?	IIe s. ?

Ces datations permettent d'affiner l'état de l'occupation romaine sur le site de Pons. Les niveaux 1009, 1023, 1058 et 1067, considérés comme gallo-romain, remontent plutôt au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Toutefois, la nature de ces couches, des terres noires à la stratigraphie quasiment invisible, n'incite pas à fixer une datation ferme et définitive.

<sup>67</sup> Identification Marie-Camille Arques auteur d'une maîtrise de l'université de Poitiers sur « Les amphores de la zone du sanctuaire de l'agglomération de Barzan (Charente-Maritime) », 2003-2005, S. Lemaitre dir.

## B- Les périodes médiévales et modernes

### Le mobilier céramique du secteur 5 <sup>68</sup>

Cette première approche de la céramique du site de Pons concerne le secteur 5 et plus précisément les US 5000/5001/5002, 5003, 5004, 5005/5008, 5006, 5009, 5010, 5016, 5020, 5021, 5024, 5025, 5027, 5029, 5030, 5031, 5033, 5034, 5035, 5036, 5039, 5040, 5041, 5042, 5043, 5049 et 5051.

Le mobilier céramique de ce secteur est composé de 2462 NR (Nombre de Restes). La majorité des tessons proviennent des couches de remblai 5000/5001/5002, 5006, 5024 et 5040.

La quantification de ce matériel est ensuite précisée dans chaque unité stratigraphique avec un nombre minimum d'individus (NMI) obtenu en comptant les bords après d'éventuels recollages.

La classification des pâtes repose sur un tri, effectué à l'œil nu, des tessons de céramique mis au jour au cours de la fouille du secteur 5.

Il a ainsi été possible de mettre en évidence la présence de 9 groupes techniques (GT) principaux classés selon le type de cuisson de la pâte et divisés ensuite en sous-groupes suivant le traitement de surface et la texture.

#### Cuisson réductrice :

##### **GT1 : pâte grise**

GT1a : pâte face externe grise et face interne beige à rosée, rugueuse, nombreuses d'inclusions visibles à l'œil nu (quartz)

GT1b : pâte face externe grise et face interne beige, lisse, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT1c : pâte grise, lisse, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT1d : pâte grise, grésée sur la face externe, rugueuse, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT1e : pâte grise, rugueuse, glaçure polychrome à l'extérieur, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT1f : pâte grise, lisse, glaçure verte sur la face interne, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT1g : pâte grise, rugueuse, nombreuses inclusions visibles à l'œil nu (quartz)

GT1h : pâte grise, lisse, glaçure verte sur la face externe, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

#### Cuisson oxydante :

##### **GT2 : pâte beige, lisse, traces de peinture extérieur, type saintongeais**

**GT3 : pâte blanche à rose, décor à la molette et traces de peinture sur la face externe, rugueuse, nombreuses inclusions visibles à l'œil nu (quartz), type Lamérac**

---

<sup>68</sup> Par Sabrina Marchand, étudiante en thèse sur la céramique saintongeaise, inscrite à l'Université de Poitiers.

**GT4 : pâte blanche à rose, glaçurée**

GT4a : pâte blanche à rose, glaçure verte plus ou moins claire sur la face externe, lisse, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT4b : pâte blanche, rugueuse, taches de glaçure jaune sur la face externe, nombreuses inclusions (quartz et mica)

GT4c : pâte rosée, glaçure jaune/verte sur la face externe, lisse, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT4d : pâte rosée, lisse, taches de glaçure jaune sur les faces externe et interne, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT4e : pâte beige à rosée, glaçure polychrome sur la face externe, lisse, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT4f : pâte beige à rose, glaçure verte sur la face interne, lisse, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT4g : pâte beige à rose, glaçure verte sur les faces externe et interne, lisse, peu d'inclusions visibles à l'œil nu

GT4h : pâte rosée, rugueuse, glaçure verte sur la face externe, nombreuses inclusions visibles à l'œil nu (quartz)

**GT5 : pâte blanche à rosée, lisse, peu d'inclusions visibles à l'œil nu**

**GT6 : pâte rose à orange, rugueuse, nombreuses inclusions (quartz)**

**GT7 : pâte beige, rugueuse, nombreuses inclusions (quartz)**

**GT8 : Faïence**

**GT9 : pâte rosée sur la face externe et grise sur la face interne, lisse, peu d'inclusions visibles à l'œil nu**

A partir de cette description générale des divers types de pâtes, il est ensuite possible d'apporter des précisions sur la représentation quantitative de chaque catégorie par unité stratigraphique.

US 5000/5001/5002							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	75	6	6	0	0	10	59
1b	107	6	6	0	0	1	100
1c	24	0	0	0	0	0	24
1d	32	4	4	1	0	3	24
1e	1	1	1	0	0	0	0
1f	1	0	0	1	0	0	0
2	1	0	0	0	0	0	1
3	53	15	17	0	0	8	28
4a	11	0	0	1	0	0	10
4b	1	1	1	0	0	0	0
4c	3	0	0	1	0	1	1
4d	3	1	1	0	0	0	2
4e	3	0	0	0	0	0	3
4f	19	3	3	2	0	0	14
4g	46	5	5	0	0	6	35
5	12	1	1	0	0	0	11
6	26	7	8	1	1	5	11
7	1	0	0	0	0	0	1
TOTAL	419	52	53	7	1	34	324

Au sein de ses trois niveaux de remblai, on note la prédominance des pâtes à cuisson réductrice (GT1a, 1b, 1c et 1d) et donc de pots à usage culinaire. Ces groupes sont accompagnés essentiellement par des tessons dits de Lamérac (GT3), ceux à glaçure sur les faces externe et interne (GT4g) et dans une moindre mesure des pâtes à texture rugueuse et sans traitement de surface (GT6).

US 5003							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	10	1	1	2	0	0	7
1c	1	0	0	0	0	0	1
1d	1	1	1	0	0	0	0
1g	3	1	1	0	0	0	2
4a	16	2	2	0	0	0	14
4e	1	0	0	0	0	0	1
4f	1	0	0	0	0	0	1
4g	1	0	0	0	0	0	1
5	4	1	1	0	0	0	3
6	3	1	1	1	0	0	1
7	3	0	0	0	0	0	3
TOTAL	44	7	7	3	0	0	34

Ce petit ensemble de céramique est représenté majoritairement par deux groupes (GT1a et GT4a), ce qui indique la présence de pots destinés à la cuisson des aliments (GT1a) mais également de vases avec une fonction de service (pichet ou cruche).

US 5004							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	7	0	0	0	0	0	7
1d	1	1	1	0	0	0	0
1f	2	0	0	0	0	0	2
1g	3	0	0	0	0	0	3
3	2	1	1	0	0	0	1
4a	11	2	2	0	0	0	9
4c	2	1	1	0	0	0	1
4d	1	1	1	0	0	0	0
4f	6	0	0	1	0	0	5
4g	16	5	5	0	0	0	11
5	8	1	1	1	0	0	6
6	1	1	1	0	0	0	0
7	1	0	0	0	0	0	1
TOTAL	61	13	13	2	0	0	46

Les tessons mis au jour dans ce niveau de sol appartiennent principalement à deux groupes (GT4a et GT4g) correspondant à des vases de service tel que les pichets ou les cruches.

US 5005/5008							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	48	7	7	2	0	2	37
1b	4	1	1	0	0	0	3
1d	1	0	0	0	0	1	0
1e	1	1	1	0	0	0	0
1g	7	0	0	0	0	0	7
2	2	0	0	0	0	0	2
3	2	1	1	0	0	0	1
4a	61	16	16	2	1	4	38
4e	2	0	0	0	0	0	2
4f	8	0	0	2	0	0	6
4g	4	2	2	0	0	0	2
5	29	1	1	8	0	1	19
6	10	2	2	0	0	1	7
7	4	2	2	0	0	1	1
TOTAL	183	33	33	14	1	10	125

Ces deux niveaux de préparation du sol 5004 ont fournis un mobilier céramique diversifié avec à la fois des pâtes à cuisson réductrice (GT1a) et des pâtes obtenues grâce à une cuisson oxydante (GT4a, GT5 et GT6).

US 5006							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	50	3	3	0	0	8	39
1b	70	3	3	0	0	0	67
1c	8	1	1	0	0	0	7
1d	10	3	3	0	0	0	7
1f	1	0	0	1	0	0	0
2	1	0	0	0	0	0	1
3	2	1	1	0	0	1	0
4a	12	2	2	1	0	0	9
4e	3	2	3	0	0	0	0
4f	7	0	0	3	0	0	4
4g	43	5	5	0	0	3	35
5	42	5	5	3	0	3	31
6	5	2	2	0	0	2	1
7	3	0	0	0	0	0	3
TOTAL	257	27	28	8	0	17	204

Le vaisselier de ce remblai est également hétéroclite avec la présence de pots à cuire (GT1a et GT1b) et, dans des proportions moindres mais tout de même significatives, de vases de service (GT4g et GT5).

US 5009							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	60	1	3	2	0	4	51
1b	18	0	0	0	0	0	18
1c	8	1	1	0	0	0	7
1d	5	0	0	0	0	1	4
4a	3	0	0	0	0	0	3
4c	1	0	0	0	0	0	1
4g	32	4	4	0	0	0	28
7	5	1	1	0	0	0	4
8	1	0	0	0	0	0	1
TOTAL	133	7	9	2	0	5	117

Deux types de pâtes dominent au sein de cet ensemble découvert dans ce niveau d'occupation : GT1a et de façon moins accentuée GT4g. On note donc de nouveau la présence de vases destinés au service de liquide divers (eau, vin...) et de pots utilisés pour la cuisson (n° 65246, pl. 30).

US 5010							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	1	1	1	0	0	0	0
4a	1	0	0	0	0	0	1
TOTAL	2	1	1	0	0	0	1

La coexistence de deux types de mobilier céramique constatée dans les niveaux précédents est à nouveau de rigueur au sein de cette unité stratigraphique.

US 5016							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	7	0	0	0	0	1	6
1c	4	1	1	0	0	0	3
1f	2	0	0	0	0	0	2
4a	8	1	1	0	0	0	7
4d	3	2	2	0	0	0	1
4f	5	0	0	0	0	0	5
4g	5	1	1	1	0	0	3
5	11	0	0	0	0	2	9
7	1	0	0	0	0	0	1
TOTAL	46	5	5	1	0	3	37

Le comblement de la fosse 5053 a livré un mobilier hétérogène, sans groupe dominant, représenté par des pâtes à cuisson réductrice et d'autres obtenues par cuisson oxydante.

US 5020							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	3	0	0	0	0	1	2
1b	2	0	0	0	0	0	2
1d	5	1	1	0	0	0	4
4a	1	0	0	0	0	0	1
4f	1	0	0	1	0	0	0
TOTAL	12	1	1	1	0	1	9

La quantité de tessons de céramique découverts dans ce niveau de remblai est faible. On remarque cependant la domination des pâtes de pots à cuire (GT1a, GT1b et GT1d).

US 5021							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1b	1	0	0	1	0	0	0
1d	3	0	0	1	0	0	2
2	1	0	0	0	0	0	1
4a	1	0	0	0	0	0	1
4g	2	0	0	0	0	0	2
5	1	0	0	1	0	0	0
7	2	0	0	0	0	0	2
TOTAL	11	0	0	3	0	0	8

Le comblement de la fosse 5022 présente également peu de tessons. L'ensemble est hétérogène et on distingue les deux types de pâte principaux (cuisson réductrice et cuisson oxydante) comme dans la plupart des niveaux précédents.

<b>US 5024</b>							
<b>GT</b>	<b>NR</b>	<b>NMI</b>	<b>Bord</b>	<b>Fond</b>	<b>Bec</b>	<b>Anse</b>	<b>Panse</b>
1a	54	1	1	3	0	0	50
1b	4	0	0	0	0	0	4
1c	3	2	2	0	0	0	1
1d	3	0	0	0	0	0	3
1g	12	4	4	0	0	5	3
3	1	0	0	0	0	0	1
4a	96	15	15	3	3	2	73
4c	2	0	0	0	0	0	2
4e	2	0	0	0	0	0	2
4f	13	2	2	3	0	0	8
5	30	1	1	4	0	0	25
6	16	10	10	0	0	0	6
9	1	0	0	1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>237</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>178</b>

La prédominance de certains groupes est plus nette dans ce niveau de remblai.

Trois types de pâte (GT1a, GT4a et GT5) se distingue ainsi et montrent à nouveau la coexistence des céramiques destinées à la cuisson et celles plutôt assignées au service.

<b>US 5025</b>							
<b>GT</b>	<b>NR</b>	<b>NMI</b>	<b>Bord</b>	<b>Fond</b>	<b>Bec</b>	<b>Anse</b>	<b>Panse</b>
1a	2	0	0	1	0	0	1
1d	1	0	0	0	0	1	0
4f	2	0	0	0	0	0	2
5	3	0	0	0	0	0	3
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>6</b>

On arrive au même constat dans cette unité stratigraphique mais dans une moindre mesure.

<b>US 5027</b>							
<b>GT</b>	<b>NR</b>	<b>NMI</b>	<b>Bord</b>	<b>Fond</b>	<b>Bec</b>	<b>Anse</b>	<b>Panse</b>
1b	1	1	1	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Il est difficile d'apporter des précisions en ce qui concerne ce niveau de démolition à partir d'un unique tesson.

US 5029							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	14	1	1	0	0	2	11
1b	12	0	0	1	0	0	11
1c	8	3	3	0	0	1	4
1d	18	1	1	0	0	4	13
1g	2	0	0	0	1	1	0
2	1	0	0	0	0	0	1
4a	4	1	1	0	0	0	3
4d	1	0	0	0	0	0	1
4f	7	0	0	0	0	0	7
4g	12	3	3	0	0	0	9
4h	1	1	1	0	0	0	0
5	9	2	2	0	0	0	7
7	5	0	0	0	0	0	5
TOTAL	94	12	12	1	0	0	72

Le mobilier céramique découvert au sein de ce comblement de tranchée (ou remblai) est hétérogène et présente lui aussi cette dualité entre pâtes à cuisson réductrice (GT1a, GT1b et GT1d) et pâtes obtenues grâce à une cuisson réductrice (GT4g). La première catégorie semble cependant légèrement plus marquée.

US 5030							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	2	0	0	0	0	0	2
1b	1	1	1	0	0	0	0
4g	1	1	1	0	0	0	0
5	1	0	0	0	0	0	1
6	2	2	2	0	0	0	0
TOTAL	7	4	4	0	0	0	3

Les deux types dominants mis au jour dans ce remblai ont des factures plutôt « grossières » avec des pâtes rugueuses (GT1a et GT6).

US 5031							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	12	1	1	3	0	1	7
1b	8	2	2	0	0	0	6
1d	1	1	1	0	0	0	0
1f	1	0	0	0	0	0	1
3	2	0	0	0	0	1	1
4a	10	3	3	0	0	0	7
5	26	4	4	2	0	5	15
6	1	1	1	0	0	0	0
7	1	0	0	1	0	0	0
TOTAL	62	0	12	6	0	7	37

Deux types de pâtes coexistent dans ce comblement de tranchée : les pâtes à cuisson réductrice et présentant une texture soit rugueuse (GT1a), soit lisse (GT1b) et celles à cuisson oxydante, avec (GT4a) ou sans glaçure (GT5). Le mobilier de ce niveau présente donc à la fois des tessons de pots à usage culinaire et de service.

US 5033							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	41	4	4	4	0	0	33
1b	35	3	3	3	0	0	29
1g	9	2	2	0	0	0	7
4a	1	0	0	0	0	0	1
5	42	4	4	4	0	0	34
6	12	2	2	0	0	0	10
9	2	1	1	0	0	0	1
TOTAL	142	16	16	11	0	0	115

Le phénomène observé au sein du niveau précédemment étudié (US 5031) se répète à nouveau ici avec cependant une caractéristique inédite : la quasi absence de tessons glaçurés (GT4a) sous les niveaux de rue.

US 5034							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	29	3	3	3	0	0	23
1b	11	1	1	0	0	0	10
1d	4	1	1	0	0	0	3
1f	2	0	0	2	0	0	0
4a	36	5	5	1	0	1	29
5	18	6	6	1	0	0	11
6	11	1	1	2	0	0	8
TOTAL	111	17	17	9	0	1	84

La dualité (pâtes à cuisson réductrice et pâtes à cuisson oxydante) maintenant bien observée tout au long de l'énumération du mobilier de chaque unité stratigraphique, est toujours notable dans ce nouveau niveau de remblai.

US 5035							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	7	1	1	0	0	0	6
1b	10	0	0	0	0	0	10
1d	1	0	0	0	0	0	1
1h	1	0	0	0	0	0	1
4a	9	1	1	0	0	0	8
4e	1	0	0	0	0	0	1
4g	1	0	0	1	0	0	0
5	20	2	2	0	0	1	17
6	5	2	2	0	0	0	3
TOTAL	55	6	6	1	0	1	47

Le constat évoqué avec l'unité stratigraphique précédente est encore d'actualité dans le cas présent.

US 5036							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	5	0	0	2	0	0	3
1b	1	1	1	0	0	0	0
5	19	0	0	0	0	0	19
6	7	0	0	0	0	0	7
TOTAL	32	1	1	2	0	0	29

Comme pour l'US 5033, le mobilier issu de ce remblai est constitué de pâtes à cuisson réductrice, de pâtes à cuisson oxydante et les pâtes recouvertes de glaçure sont absentes.

US 5039							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1d	1	1	1	0	0	0	0
2	2	2	2	0	0	0	0
5	1	0	0	1	0	0	0
TOTAL	4	3	3	1	0	0	0

Le groupe dominant au sein de ce niveau d'occupation est le type saintongeais (GT2) et on pourrait donc penser que cette couche soit plutôt datable de la fin de l'époque médiévale mais la quantité de tessons étant très faible, il est malaisé d'affirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

US 5040							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	40	4	4	1	0	2	33
1b	18	1	1	1	0	0	16
1d	28	2	2	0	0	5	21
1f	1	0	0	0	0	0	1
2	6	0	0	0	0	0	6
3	8	3	3	1	0	2	2
4a	83	4	4	2	1	4	72
4e	7	1	1	0	0	0	6
4f	3	0	0	0	0	0	3
4g	20	3	3	0	0	1	16
5	22	6	6	1	1	0	14
6	44	6	6	1	0	2	35
7	1	1	1	0	0	0	0
TOTAL	281	31	31	7	2	16	225

Le niveau de remblai (?) 5040 a fourni un ensemble de tessons conséquent et comme pour la majorité des unités stratigraphiques précédentes, ce mobilier est à la fois constitué de pâtes à cuisson réductrice (GT1a, GT1b et GT1d) et de tessons résultants d'une cuisson oxydante (GT4a, GT4g, GT5 et GT6).

<b>US 5041</b>							
<b>GT</b>	<b>NR</b>	<b>NMI</b>	<b>Bord</b>	<b>Fond</b>	<b>Bec</b>	<b>Anse</b>	<b>Panse</b>
1b	4	0	0	1	0	0	3
1c	2	0	0	1	0	0	1
6	2	0	0	0	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>

Le sol 5041 a fourni un mobilier surtout représenté par des pâtes caractéristiques des pots à cuire (GT1b et GT1c).

<b>US 5042</b>							
<b>GT</b>	<b>NR</b>	<b>NMI</b>	<b>Bord</b>	<b>Fond</b>	<b>Bec</b>	<b>Anse</b>	<b>Panse</b>
1a	13	0	0	2	0	0	11
1b	14	0	0	1	0	0	13
5	12	0	0	2	0	0	10
6	7	1	1	0	0	0	6
7	1	0	0	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>41</b>

L'absence de tesson glaçuré et la prédominance des pâtes à cuisson réductrice (GT1a et GT1b) sont également notables au sein de ce niveau.

<b>US 5043</b>							
<b>GT</b>	<b>NR</b>	<b>NMI</b>	<b>Bord</b>	<b>Fond</b>	<b>Bec</b>	<b>Anse</b>	<b>Panse</b>
1a	11	0	0	2	0	1	8
1b	6	0	0	0	0	0	6
5	1	0	0	0	0	0	1
6	9	0	0	1	0	0	8
7	1	1	1	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>23</b>

Tout comme pour les deux unités stratigraphiques précédentes, on remarque l'absence de pâte glaçurée. Le mobilier céramique est représenté des pâtes à cuisson réductrice (GT1a et GT1b) et des pâtes à texture rugueuse (GT6).

<b>US 5049</b>							
<b>GT</b>	<b>NR</b>	<b>NMI</b>	<b>Bord</b>	<b>Fond</b>	<b>Bec</b>	<b>Anse</b>	<b>Panse</b>
1b	8	0	0	0	0	0	8
1d	2	0	0	0	0	0	2
1f	3	1	1	0	0	0	2
3	1	1	1	0	0	0	0
4a	3	0	0	0	0	3	0
4g	2	0	0	0	0	0	2
5	9	0	0	1	0	0	8
6	1	1	1	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>22</b>

Les groupes techniques présents au sein de l'US 5049 sont divers mais la dualité pâte à cuisson réductrice et pâte à cuisson oxydante est encore marquée.

US 5051							
GT	NR	NMI	Bord	Fond	Bec	Anse	Panse
1a	2	0	0	0	0	0	2
1d	3	0	0	0	0	0	3
4a	2	0	0	0	0	1	1
5	7	2	2	0	0	0	5
6	7	1	1	0	0	0	6
TOTAL	21	3	3	0	0	1	17

Ce dernier remblai (ou abandon ?) a fourni un mobilier céramique mixte avec des pâtes de pots à cuire (GT1a et GT1d) et des pâtes plutôt présentes dans les vases de service.

Les niveaux de la phase la plus ancienne (I) (US 5036, 5041, 5042 et 5043) n'ont pas fourni de tessons de céramique glaçuré mais majoritairement des pâtes à cuisson réductrice destinés aux pots à fonction culinaire. Ce phénomène est également observable au sein de l'US 5033 qui marque la fin de cette première phase.

Le mobilier céramique des niveaux des phases II et III ne permet pas de mettre en évidence de véritable différence entre ces deux périodes et les types de pâtes mis au jour sont similaires, malgré des quantités disparates.

La majorité des strates les plus récentes proposent un mobilier hétérogène avec des pâtes à cuisson réductrice accompagnées de pâtes à cuisson oxydante. Les ensembles les plus diversifiés avec à la fois des tessons de pots à cuire (n° 65249, pl. 30) et de vases destinés à la consommation de liquide sont issus de niveaux d'occupation (5003, 5004 et 5009), de préparation de sol (5005/5008), de remblai et comblements (US 5000/5001/5002, 5006, 5016, 5020, 5021, 5024, 5025, 5029, 5031, 5034, 5035, 5040, 5049 et 5051).

### Datation :

Les quelques pièces reconstituées en partie au cours du remontage permettent d'apporter certains éléments de datation concernant l'ensemble du mobilier céramique mis au jour dans le secteur 5.

Au sein des US 5000/5001, le pichet muni d'un bec ponté (GT5, n° 65235, pl. 30) et l'albarelle, glaçurée sur la face interne et externe (GT4g, n° 65238, pl. 30) peuvent être datés des XVI<sup>e</sup> -XVII<sup>e</sup> siècles<sup>69</sup>. Des albarelles similaires ont été mises au jour lors de la première campagne archéologique sur le site<sup>70</sup>. Le tesson de faïence (GT8, US 5009) est lui aussi attribués à la période moderne. Les quelques fragments à glaçure polychrome (GT4e,

<sup>69</sup> Robin K., *Brouage, square Champlain : occupation moderne, commune de Hiers-Brouage (Charente-Maritime)*, rapport de fouilles programmées, mars-avril 2003, Service départemental d'archéologie/ Conseil Général de la Charente-Maritime, 2004, US 1083 (planche 70) et 1275 (planche 79).

<sup>70</sup> Champagne A. et Mandon F., *Pons, le château (Charente-Maritime), expertise archéologique*, Document Final de Synthèse, 2005, p. 37 et fig. 27.

US 5000/5001/5002, 5003, 5005/5008, 5006, 5024, 5035 et 5040) peuvent remonter à la fin du Moyen Age ou au début de l'époque moderne.

Le bord de petit pot globulaire (GT4g, n° 65237, pl. 30) semble quant à lui plutôt appartenir au début de l'époque moderne, voir à la fin de la période médiévale.

A côté de ces productions, il faut signaler la présence de deux types particuliers de céramique habituellement définis comme des productions médiévales.

Le premier, correspondant au groupe technique n° 2, est représenté par quelques tessons de panse éparses mais présent dans plusieurs couches de ce secteur (US 5000/5001/5002, 5006, 5021, 5029, 5039 et 5040).

Ces tessons, malgré leur rareté et leur taille, rappellent la céramique à pâte blanche de type saintongeaise datée de la fin de l'époque médiévale<sup>71</sup>.

Ce mobilier est accompagné d'un autre type dit de Lamérac (GT3). Les productions de ces sites charentais sont pour la plupart réalisées avec des pâtes cuites en atmosphère légèrement oxydante et elles présentent des décors variés : lignes verticales et sinueuses peintes à l'engobe rouge ou brune, des décors à la molette sur les bords, les anses...

Cette céramique a apparemment été produite également à la fin du Moyen Age<sup>72</sup>. Le mortier n° 65229 (GT3, pl. 31, US 5040) fournit tous les éléments pour être classé dans cette catégorie. Les sites de production de Lamérac se détachent également des autres types de mobilier céramique de cette période grâce à la présence de marques de poinçons (formes géométriques simples à base de croix ou de cercles), la plupart du temps laissées sur les anses afin de distinguer les pots de chaque tourneur lors de cuisson commune. On retrouve ces marques sur plusieurs anses du secteur 5 (US 5029 n° 65231, planche 32, et US 5006), ce qui amène à penser que les céramiques du site de Pons peuvent provenir des ateliers de production de Lamérac.

Le mobilier céramique du secteur 5 semble donc s'étendre de la fin de l'époque médiévale à la période moderne. Il reste pour le moment difficile d'apporter plus de précision concernant la chronologie de ce secteur en se basant uniquement sur la céramique. Seule une étude plus poussée permettrait de mieux cerner ce mobilier charentais encore peu connu.

## Le reste du mobilier céramique<sup>73</sup>

Le secteur 4 a fourni un mobilier céramique essentiellement moderne. Nous y retrouvons des formes à puiser de l'eau, dotés d'anses paniers (pl. 33, n° 65228) ainsi que des jattes

---

<sup>71</sup> Hugoniot J.-Y., *Terres de Saintonge*, 2002, p.102 et fig. 246, 247 et 248.

Gabet C. et David G., La céramique saintongeaise du XII<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle, *Société géographique de Rochefort*, 1988, fig. 5, planche CLII.

<sup>72</sup> Fabre-Dupont Maleret S., Un référentiel pour la céramique bordelaise du X<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle à partir de fouilles d'habitat, *Aquitania*, XIII, 1995, p. 211. Villier L., Les sites de production céramique de Lamérac (Charente), *Bulletin de l'AAPC*, n° 28, 1999, p. 67-70.

<sup>73</sup> Par Alain Champagne

(pl. 33), à usage culinaire, très proches de celles découvertes en 2005 dans les latrines du château du XVI<sup>e</sup> s. (US 2046)

Un fragment de fenêtre à tabatière a été découvert dans les remblais du bâtiment sud (US 5040). Cette appellation récente (2<sup>e</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> s.) est liée à l'usage des greniers qui servaient alors au séchage des feuilles de tabac. Toutefois, ce type de châssis de fenêtre, parfois fixe était employé à des périodes antérieures.

L'important volume de mobilier sorti de la latrine du secteur 2 en 2005, notamment de l'US 2046, a pu être traité de manière plus approfondie. Des contacts ont été pris avec Mr Guérét, collectionneur préparant un ouvrage sur les productions de faïence de La Rochelle afin de mieux cerner l'ensemble découvert.

Il semble qu'il soit ainsi très homogène. Toutes les faïences sont globalement de la fin du XVII<sup>e</sup> s. et de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s. Aucune n'est plus récente. C'est à cette période que la consommation de faïence se démocratise et que tous les nobles en consomment abondamment.

Les ateliers de Toulouse et de Nevers sont les plus abondamment représentés (5 chacun). Les assiettes de Toulouse se reconnaissent facilement à leur décor de raisin et de vville. Cet atelier a fourni à Pons une pièce plus originale un au marli godronné.

Les pièces de Nevers ont ici des décors de fleurs épais et des décors animaliers. On retrouve aussi des formes plus archaïques, type assiette creuse, doté de décors paysagers et portant des marques au revers. On peut noter la présence d'un petit pichet.

Une assiette provient peut-être de Lille, à cause de la présence du décor en croix sur le marli. Les autres sont encore non identifiés.

La photographie de l'assiette de mariage a été diffusée afin de connaître l'identité des familles concernées. L'un des deux blasons pourrait avoir été identifié. Il s'agit de celui « D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même ». Il s'agirait d'une famille Pépin, suisse de Genève. Son lien avec Pons est encore inconnu, mais des suisses sont venues en Saintonge participer à l'assèchement des marais de la Charente<sup>74</sup>.

Autres pièces de la fouille 2005, l'ensemble céramique médiéval des US 1043-1044 (pl. 33). Il s'agit de mobilier provenant de « terres noires », et d'un fosse creusée dans ces terres. Le mobilier abondant dans la fosse (faune, amphores résiduelles, ardoises perforées, tuiles et céramiques) permet d'envisager un dépotoir. Les lèvres retrouvées sont plates, faisant penser aux lèvres carolingiennes ou fin Xe-début XI<sup>e</sup> s.<sup>75</sup>. Nous sommes face à des fragments de pots au profil de type rectangulaire, avec une face interne droite. L'ensemble des pâtes est assez homogène. Dans l'US 1044, aucune lèvre n'a été trouvée, mais les pâtes sont proches de celles de la fosse 1043. Il s'agit de pâtes claires, blanches ou rosées, parfois jusqu'au orange sur la face externe bien cuites, granuleuses, mais aussi parfois lissées, chargées de petits grains de quartz.

Quelques pièces médiévales provenant des fondations du château médiéval (US 1049, 2058, pl. 35) sont aussi présentées.

---

<sup>74</sup> Merci à Bernard Hachain et au cercle Héraldique Pictave pur leur aide.

<sup>75</sup> Debord A., Leenhardt M., La céramique d'Andone, *Archéologie médiévale*, v, 1975, Caen, p. 209-224.

## C- Le mobilier du puits de l'anguille

Nous présentons ici rapidement le mobilier découvert durant la journée du 16 septembre 2007. Il provient du sondage fait au centre du puits (dit fond du puits) et de celui fait dans la diaclase.

### Sondage du fond du puits

Groupe	Panse	Fond	Lèvre	Anse	Bec	total
A	35	1		3		39
B		1 profil				1
I	5					5
E	1					1
F	5					5
G	10	3	2	1		16
H	2					2
K	3					3
Divers	4					4

#### Définition des groupes :

- A : pâte beige à rosée, cuisson oxydante, , engobe saumon extérieure. Sur certains tessons cuisson en atmosphère réductrice en toute fin de cuisson donnant une couleur gris foncée, inclusions visibles à l'œil nu (quartz, oxydes de fer)
- B : pâte blanche, sans engobe, inclusions plus petites que dans A et moins nombreuses
- C : pâte très cuite, gris noir, inclusions visibles à l'œil nu
- D : pâte rose sans engobe, grosses inclusions
- E : pâte rose, glaçure vert pomme sur engobe
- F : pâte blanche, glaçure verte foncée
- G : pâte beige, glaçure vert kaki
- H : pâte blanche, peu d'inclusion, glaçure vert d'eau intérieure et extérieure
- I : pâte beige, fine, peu d'inclusions, sans oxyde, pas d'engobe
- K : pâte fine rose à l'intérieure et gris à l'extérieure, peu d'inclusion, glaçure verte mouchetée transparente à l'intérieure

#### Il faut aussi signaler la découverte d'autre type de mobilier :

- 1 fragment de faïence
- 2 tuiles plates entières (non mécanique) et 6 fragments
- 1 fragment de verre
- 2 morceaux d'ardoise
- 1 clou en fer et une pièce quadrangulaire de fonte
- une cheville de bois
- 1 os animal
- 2 fragments de dalle calcaire fine (moins de 1 cm d'épaisseur)

## Sondage dans la diaclase

Groupe	Panse	Fond	Lèvre	Anse	Bec	total
A	109	8	2	4	1	124
B	3					3
C	2					2
D	2					2
E	4			3	1	8
F	18					18
G	4		1	1		6
H	5					5
Divers	3					3

Autre mobilier de ce sondage :

- 3 fragments de faïence, dont un pied et une lèvre
- 1 huître
- 1 os animal
- 2 fragments d'ardoise
- 4 fragments de fer
- 2 fragments de verre dont un de bouteille

La majorité des tessons provenant du puits, le groupe de pâte A, est très proche des pâtes des formes à eau découvertes dans les puits de Brouage<sup>76</sup>, datés des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. Il s'agit de grands récipients dotés d'anses paniers, telles que celles que retrouvées dans les deux sondages (pâte G). Leur présence dans un puits n'a donc rien d'étonnant. Ces pâtes sont présentes sur de longues périodes ; leur pertinence chronologique n'est pas très fiable.

Ajoutons que d'autres formes et pâtes, notamment la marmite tripode (groupe G) font plutôt penser au XVIII<sup>e</sup> s., voire au début du XIX<sup>e</sup> s. La présence de faïence conforte aussi la datation essentiellement moderne du mobilier extrait.

L'ensemble est globalement homogène, datable de l'époque moderne, comportant une majorité de d'éléments à vocation culinaire. Seuls les trois tessons du groupe k pourraient remonter au début de l'époque moderne, avec leur glaçure mouchetée. Toutefois en l'absence de lèvre, il convient de rester fort prudent.

Le puit a pu aussi ponctuellement servir de poubelle, accueillant une peu de faune ou de malacofaune, du verre ou du métal.

L'importance du puits pour la ville de Pons, son utilisation attesté jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. laisse supposer qu'il a été entretenu régulièrement. Des aménagements récents, comme l'installation de pompe vers 1829, la présence d'éléments de fixation et de pièces de fonte témoigne de visites périodiques<sup>77</sup>. Ces visites régulières, son importance jusqu'à ce que la ville se dote d'un

<sup>76</sup> Robin K., *Brouage, square Champlain ; occupation moderne. Rapport de fouilles programmées, mars-avril 2003*, Service départemental d'Archéologie, Conseil Général de la Charente-Maritime, 2004.

<sup>77</sup> Au sujet de l'histoire de l'eau à Pons, Hachain b., *Une longue histoire d'eau...*, *Archéologie pontoise*, n° 105, 2005, p. 32-58.

château d'eau, d'autres puits et points de pompage, militent en faveur de probables curages réguliers ou, au moins, de nettoyage. Malheureusement, le sondage du 16 septembre n'a permis de nous d'atteindre le fond avec certitude et les difficultés techniques liées à la taille du puits et à sa profondeur de faciliteront pas un possible vidage en vue d'une exploration plus complète.

## **2- Le verre**

Un volume important de fragment de verre (plus de 4 boîtes de 750 l.) a été découvert, principalement dans les niveaux de démolition du secteur 4 (US 4100). Il s'agit de verre à vitre et de bouteilles soufflées en verre vert. Etant récents, ils ne feront pas l'objet d'une étude particulière.

Il faut par contre signaler un fragment de vitrail, reconnaissable à ses traces de grésoir (n° 65203, décapage secteur 5) et une perle à godron (n° 65206, pl. 36).

Une partie de la verrerie découverte dans les latrines du secteur 2, en 2005 (US 2046), a été stabilisée par le laboratoire de Catherine Augel en 2005. Grâce à une subvention de l'état, les plus belles pièces ont été dessinées et inventoriées par Estelle Sénellé et sont maintenant présentées<sup>78</sup>.

Ici sont présentées les principales pièces du mobilier en verre des fouilles de 2005 et de 2006. Pour l'année 2005, il n'est pas exhaustif : il comprend les principales formes découvertes dans le comblement (US 2046) des latrines du secteur 2, latrines d'un ancien corps de château médiéval détruit au XIX<sup>e</sup> s. Une partie de ce mobilier, ainsi que les deux pièces médiévales du secteur 1, sur la place de la République (US 1049, n° 65293 et 65294) étaient en cour de stabilisation chez C. Augel, restauratrice. Leur inventaire et leur numérotation finale n'avaient pas été réalisées l'an dernier. Ces deux niveaux (US 2046 et 1049) n'ont aucun lien entre eux.

Le mobilier de la fouille 2006 est, lui, beaucoup moins important en volume. Il comprend simplement quatre pièces.

Un catalogue des pièces est présenté en annexe, ainsi qu'une première analyse.

## **Fouille 2005**

Le mobilier en verre des fouilles effectuées en 2005 est constitué essentiellement de verres à boire ; des formes fermées et du verre à vitre complètent la partie de cet ensemble se trouvant dans le secteur 2 (US 2046) et daté de la fin du XVI<sup>e</sup> à la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La première forme connue aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., se trouve, elle, dans le secteur 1, sous la place de la République, au niveau de l'entrée du château de Pons (US 1049).

---

<sup>78</sup> E. Sénellé, *La vaisselle en verre des XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. en Poitou-Charentes*. Mémoire de Master II, L. Bourgeois dir., Poitiers, 2004-2005.

Cette première forme est un verre à tige pleine à nervures obliques représenté par la base de la tige (65294) et la tige elle-même (65293, pl. 47)<sup>79</sup>. Ces verres ne sont pas rares sur les sites du bas Moyen Age, qu'ils soient castraux (Tour d'Harcourt, Parthenay, Deux-Sèvres) ou ecclésiastiques (Prieuré, Saint-Vivien, Charente-Maritime)<sup>80</sup>. Ils sont de composition potassique.

Deux types connus à la fin du XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> s., sont représentés par un seul exemplaire à jambe creuse, décoré d'un anneau moulé (65217, pl. 41)<sup>81</sup> et de 4 mufles de lions et 4 fleurons alternés (65272, pl. 41)<sup>82</sup>. Ce dernier décor est le plus souvent doté de deux mufles et deux fleurons alternés, la présence de huit ornements le rend inhabituel. Cependant, cette forme est relativement courante en Poitou-Charentes (salle d'apparat et, fossé du château, Parthenay, Deux-Sèvres ; Fonds ancien, réserves des musées de Poitiers).

La forme suivante, découverte dans des contextes archéologiques du XVII<sup>e</sup> s. à Meaux et Lyon<sup>83</sup>, compte 3 individus (65264, 65265, 65275, pl. 39, 42) à jambe creuse et élancée creusée de cannelures obliques sur toute sa hauteur.

Le site a aussi livré une série (65266, 65267, 65268, 65269, 65270, 65271, 65274, 65273, pl. 40, 41) de verres à jambe creuse constitués de 2 ou 3 paraisons (masses de verre cueillies par le verrier puis soufflées et/ou moulées ; ces paraisons apparaissent sur les dessins par les jours entre les parties du verre) soudées (pied/jambe et panse ou pied/jambe/panse). Leur décor est caractérisé par la présence d'une boule côtelée<sup>84</sup>. Cet

---

<sup>79</sup> Barrera (J.).- *La verrerie*. In : Monnet (C.) dir.- *L'évacuation des déchets en milieu urbain au Bas Moyen Age. L'exemple des fosses à fond perdu de la Cour Napoléon du Louvre à Paris (XIIIe-XVe siècles) et mesures diverses pour assainir les villes*. Louvain-la-Neuve : Centre de Recherches d'archéologie nationale, 1992, p. 65-97. (Collection d'archéologie Joseph Mertens ; vol. VIII), p.68, pl. 39/3. Penna (M.-T.), De Finance (L.).- Trois ensembles de verrerie médiévale et moderne. In Guyard (L.) dir.- *Le collège de France (Paris). Du quartier gallo-romain au Quartier latin (Ier siècle av. J.-C.-XIXe siècle)*, *Documents d'archéologie française*, 2003, p. 213-228, p. 224, 267, n°88, 89a-b. Renaud (J.G.N.).- Contribution à l'histoire de la verrerie médiévale aux Pays-Bas, *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du Doyen Michel de Boüard*, XXVII, 1982, p. 319-325, p. 324, fig. 3/B.

<sup>80</sup> Sénélé (E.).- La vaisselle en verre des XIVe-XVIIe siècles en Poitou-Charentes : premières recherches sur les sites de consommation. Mémoire de Master II de civilisation médiévale, université de Poitiers.

<sup>81</sup> Association Meldoise d'Archéologie.- *Meaux médiéval et moderne*. Alençon : s.n., 1992, p. 121, 123, pl. 12/103, pl. 14/84. Barrera (J.).- La verrerie médiévale et moderne. Collection Thaurin, Musée des Antiquités de Rouen, *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 7, 1990, p. 115-129, p. 117, 123, fig. 7/71. Becker (Ch.), Mace (S.), Mandy (M.-O.), Vicard (T.), Auger (M.).- Fouille de la Place Antonin Poncet à Lyon, *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 7, 1989, p. 137-186, p. 177, 179, fig. 32/2. Boldrini (E.), Mendera (M.).- Consumo del vetro d'uso comune a San Giovanni Valdarno (AR) nel '500 : caratteristiche tecnologiche e tipologiche, *Archeologia Medievale*, XXI, 1994, p. 499-516, p. 508, 510, pl. V/4-6. Ciampoltrini (G.), Stiaffini (D.), Berti (G.).- La suppellettile da tavola del tardo Rinascimento a Lucca. Un contributo archeologico, *Archeologia Medievale*, XXI, 1994, p. 555-588, p. 566, 569-570, fig. 9/5, 7-9. Cabart (H.).- Objets en verre mis au jour sur le site des halles de Troyes, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, t. 80, 1987, p. 113-118, p. 116-117, fig. 4/14. Motteau (J.).- Gobelets et verres à boire XVe-XVIIe siècle, *Recherches sur Tours*, vol. 1, 1981, p. 86-101, p. 90, 99, n°40. Penna, De Finance, *op. cit.*, p. 218, fig. 166/type 12.

<sup>82</sup> Association Meldoise d'Archéologie, *op. cit.*, p. 121, 125, pl. 12/104, pl. 15 ; Barrera, *La verrerie médiévale et...*, *op. cit.*, p. 117, 123, fig. 7/84, 86-87. Cavallaro (A.), De Gattis (G.), Sergi (A.). - A Vanni Desideri, Aosta. Cappella di San Grato. Risultati dell'indagine stratigrafica e contributo alla topografia di Aosta medievale, *Archeologia Medievale*, XIX, 1992, p. 179-222, p. 568, 570-572, fig. 10/12-14. Ciampoltrini, Stiaffini, Berti, *op. cit.*, p. 568, 570-572, fig. 10/12-14. Bruckschein (M.).- *Glasfunde des Mittelalters und der frühen Neuzeit aus Braunschweig. Bedeutung, Verwendung und Technologie von Hohlglas in Norddeutschland*. Rahden/Westf: Verlag Marie Leidorf GmbH, 2004, p. 317, pl. 78/3. Motteau, *op. cit.*, p. 91, 101, n° 85. Sénélé, *op. cit.*, p. 24-25, fig. 225.

<sup>83</sup> Association Meldoise d'Archéologie, *op. cit.*, p. 122, pl. 13/73 ; Becker, Mace, Mandy, Vicard, Auger, *op. cit.*, fig. 35/15.

<sup>84</sup> Cabart (H.).- Metz, *Espace Serpenoise: verrerie des XIVe-XVIIe siècles*. In : Guilhot (J.-O.), Jacquemot (S.), Thion (P.).- *Verrerie de l'Est de la France : XIIIe-XVIIIe siècles. Fabrication – consommation*. Dijon: 1990, p. 223-232.

ornement est commun au XVII<sup>e</sup> s.<sup>85</sup>, comme la variante lisse à 2 paraisons découvertes à Pons (65278, pl. 42)<sup>86</sup>.

La dernière forme de verre à boire (65259, 65260, 65261, pl. 38) présente sur ce site est à jambe pleine ou creuse à anneaux centraux<sup>87</sup>. Elle constitue les exemples les plus récents (fin XVII<sup>e</sup>-première moitié du XVIII<sup>e</sup> s.). Le contexte de découverte du verre de comparaison est mal défini car celui-ci fait partie d'une série d'objets récoltés lors de ramassages urbains du XIX<sup>e</sup> s.

Une autre partie des verres à jambe est représentée par les panses et les lèvres, celles-ci sont lisses (65291, 65286, pl. 45, 46) ou moulées (65289, 65290, 65282, 65283, 65284, pl. 44, 46), l'une d'elle (65290) fut découverte sur d'autres sites archéologiques dans des contextes de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> s.<sup>88</sup>.

La verrerie est complétée par des formes fermées : 2 lèvres de bocaux (65287, 65285, pl. 45), une gourde, un flacon et une carafe.

La gourde (65280, pl. 43) décorée de nervures obliques est généralement datée du XIV<sup>e</sup> s.<sup>89</sup>. Mais la présence d'un spécimen identique à Saint-Amant-de-Boixe (Charente) dans un dépotoir du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> s. pourrait donner une datation plus récente<sup>90</sup>. De plus, la présence d'un verre décoré de mufles de lions accompagnant cette gourde dans ce dépotoir, peut renforcer l'hypothèse de l'utilisation de cet objet au XVI<sup>e</sup> et début du XVII<sup>e</sup> s.

Le flacon (65281, pl. 43) est connu par d'autres exemples archéologiques aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>91</sup>.

Le dernier objet est une carafe à panse globuleuse et pied rapporté (65292, pl. 47). Elle se fermait par un système de vissage (présence de vis à l'intérieur du col).

Une analyse de la composition physico-chimique définie à l'œil permet de noter une quasi égalité entre l'utilisation du fondant sodique dans la pâte de verre (50%) et du fondant calco-potassique (47%), le reste étant potassique.

Le verre plat est le dernier élément de cet ensemble de verrerie (pl. 48).

---

(Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est; 9e supplément) , fig. 3/37, 40, 42 *l'Est de la France : XIIIe-XVIIIe siècles. Fabrication – consommation*. Dijon: 1990, p. 187-209. (Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est; 9e supplément), fig. 4. Jannin (F.).- *L'artisanat du verre en Argonne. L'atelier de « Pologne », commune de Chatrices (51) XVI-XVIIe siècles*. In. – Guilhot (J.-O.), Jacquemot (S.), Thion (P.).- *Verrerie de l'Est de la France : XIIIe-XVIIIe siècles. Fabrication – consommation*. Dijon: 1990, p. 123-136. (Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est; 9e supplément), fig. 1/13 à 23.

<sup>85</sup> Une importante série se trouve dans les réserves des musées de Poitiers.

<sup>86</sup> Goetz, *op. cit.*, fig. 5 ; Jannin, *op. cit.*, fig. 10.

<sup>87</sup> Barrera, *La verrerie médiévale et ...*, *op. cit.*, p. 118, fig. 8/100.

<sup>88</sup> Cabart, Metz, *Espace Serpenoise*, *op. cit.*, fig. 3/42 ; Goetz, *op. cit.*, fig. 6/118 à 120, fig. 7/121, fig. 10/157-158.

<sup>89</sup> FOY (D.).- Verres du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle provenant de la place de la cathédrale de Montauban (Tarn-et-Garonne), *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 4, 1986, p. 83-91, p. 88, fig. 5/2 . Ouvrage collectif.- *Se nourrir à Besançon au Moyen Age : à la table d'un vigneron de Battant*. Besançon : Musée des Beaux Arts et d'Archéologie de Besançon, 1990, p. 55-56, n°82, 85.

<sup>90</sup> Sénélé, *op. cit.*, p. 26, fig. 247-248.

<sup>91</sup> Guilhot (J.-O.), Munier (C.).- *Besançon, rue de Vignier : verreries des XIVe-XVIe siècles*. In. – Guilhot (J.-O.), Jacquemot (S.), Thion (P.).- *Verrerie de l'Est de la France : XIIIe-XVIIIe siècles. Fabrication – consommation*. Dijon: 1990, p. 149-172. (Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est; 9e supplément), fig. 10/46-47.

Il est composé de verre à vitre de forme pentagonale (65295, 65296) portant des traces d'encadrement et, de chutes de taille de verre à vitre (65297, 65298).

La totalité du verre plat est de composition calco-potassique.

## Fouille 2006

Cet ensemble de verres potassiques (pl. 49) regroupe un verre à jambe massive pleine (65201), un tessou formant une pastille de décoration (65217), un objet difficilement identifiable (65204), peut être un verre bitronconique et un fragment de verre plat (65203).

Cet ensemble manque de parallèles proches géographiquement, ceci s'explique par le manque d'études effectuées ou publiées. Effectivement, les comparaisons se situent, pour la majorité, dans l'Est de la France.

## 3- Divers

Plusieurs objets métalliques sont en restauration. Signalons une tête de pic (65225, pl. 36), plusieurs appliques en bronze (65209 (pl. 36), 65222), une petite médaille (65207) et deux autres objets à la fonction encore mal définie (65216 un clou à tête en forme de trèfle ?, 65218 tôle enroulée). Un fragment de médaillon calcaire, représentant un faune ? a été trouvé dans les niveaux de destruction des communs (n° 65202, pl. 36). Nos distinguons bien son pelage stylisé. Malgré son état, il pourrait s'agir d'un élément de décoration du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> s.

Très peu de monnaies ont été découvertes cette année et elles sont pour la majorité illisibles.

Parmi les pièces non dessinées l'an denier, nous pouvons signaler ici une petite spatule (?) en os (n° 65299), plusieurs anneaux et un pendentif de bronze (pl. 37).

## Conclusion

Les sondages 2006, axés sur l'extérieur du château, ont été riches. La connaissance de la chronologie du donjon et de ces bâtiments antérieurs est beaucoup mieux appréhendée aujourd'hui, par l'intermédiaire des observations stratigraphiques et par les premiers résultats des datations en laboratoire. La phase du haut Moyen Age se voit ainsi confortée. D'une part, les vestiges sont imposants, puisqu'il s'agit de bâtiments en dur aperçus dans au moins deux endroits sous le donjon, d'autre part, des élévations sont conservées. Faute de plan, les possibilités de comparaison avec d'autres sites du type Doué-la-Fontaine ou Mayenne, sont limitées. Toutefois, il semble envisageable que l'enceinte du *castrum* et le petit fossé longeant les murs à l'ouest soient en gros de la même période.

Après la construction, en deux temps, du donjon (XII-XIII<sup>e</sup> s.), enveloppant les bâtiments du haut Moyen Age, une chemise imposante est construite sur sa face ouest la plus exposée, complétant la chemise intérieure, contemporaine du donjon. Datable, soit des guerres de Cent ans, soit des guerres de Religions, cette fortification est installée dans l'ancien fossé médiéval. Un nouveau fossé de plus grande ampleur est creusé. L'état de conservation de cet ensemble est remarquable. D'autres éléments de fortification viennent s'y adjoindre, notamment une possible contrescarpe, sur la bordure ouest du grand fossé.

C'est probablement de la fin du Moyen Age que date les vestiges des habitations et des extérieurs (rue ou cour) découverts dans le sondage 5 sous la place de la Marronnière, l'ouest du château. Le mobilier découvert est celui d'un secteur de vie, et de ses nombreux niveaux d'occupation, avec notamment des pots à cuire et à usage culinaire et beaucoup de faune. Les murs sont de belle facture et l'ensemble est conservé sous plus d'un mètre de remblais depuis au moins la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. l'état de conservation des vestiges est, là aussi, tout à fait correct, alors que nous nous situons dans la zone où la stratigraphie est *a priori* la plus fine : c'est dire le potentiel archéologique de la zone de la place de la Marronnière.

Le travail sur les pâtes du secteur 5 permet d'avancer quelques premiers résultats.

Les groupes GT1a et c, GT5 (pâte blanche lisse sans inclusions), GT6 et GT7 apparaissent dès les niveaux les plus anciens de la phase I. Les deux sous groupes GT1a et c, de pâte grise représente 24 % du total des tessons retrouvés et les pâtes blanches (GT5) 14 %. Il sont présents dans toute la stratigraphie et représentent les groupes les plus conséquents.

La construction du mur 52, placée au début de la phase II, voit l'apparition de nombreux groupe jusque là absents. C'est notamment le cas des pâtes claires (beiges à rosées) glaçurées (GT4a, c, et e, 16 % du total), mais aussi du groupe plus connu des céramiques dites de Lamérac, qui font une apparition timide en début de phase II, avant de devenir beaucoup plus fréquentes durant les phases III et IV.

En revanche, il faut attendre la phase III pour voir apparaître les céramiques fines à décor peint extérieur, de type saintongeais et d'autres groupes de pâtes grises (GT1f et g). Nous pouvons être surpris de ce décalage chronologique, même ténu.

La caractère partiel de la fouille ne permet pas d'envisager une chronologie absolue, mais le contexte global est celui de la fin du Moyen Age, si l'on s'en tiens aux datation habituelles des céramiques des groupes saintongeais et de Lamérac. Quelques tessons sont plus souvent attribuées à l'époque moderne comme, la faïence (phase III, US 5009, dernier niveau d'occupation bâtiment nord) et le groupe GT4e (début époque moderne ?). Mais ils ne représentent que 0,8 % du nombre total des tessons. Cela pourrait conforter l'abandon de ces habitats bien avant la date retenue pour la construction de la Marronnière, soit 1670.

La période moderne a, elle aussi, laissé d'imposants vestiges entre la chemise et le donjon. Les communs du château (boulangerie et latrines) sont pour certains en élévation et parfois entièrement conservés. Il est ainsi possible de suivre les aménagements liés à la vie du secteur jusqu'aux destructions et restaurations des XIX et XX<sup>e</sup> s.

Bien des questions restent en suspens. Il faudrait pour y répondre pouvoir effectuer une fouille plus extensive sur des secteurs stratégiques.

Cette campagne 2006 clos la série de sondages qui avaient été entamée pour nourrir la connaissance du site et les projets de restructuration des alentours du donjon dans le cadre du grand projet « Pons, cité médiévale » voulus par les collectivités territoriales locales. Les vestiges sont, comme nous pouvions nous y attendre présents partout dans le secteur, parfois sous quelques centimètres de remblais et de bitume, parfois enfouis un peu plus profondément par les terrassements liés aux travaux de l'époque moderne (place de la Marronnière). Certains éléments totalement inédits vont nourrir la scénographie installée dans le donjon, d'autres, par leur aspect monumental, trouveront peut-être une place dans les aménagements paysagers envisagés autour de la mairie et du donjon.

### ***Documents administratifs***